

10 OCTOBRE 2014 • Éd. LIÈGE

FGTB

N°16 • BIMENSUEL • 69^{ème} année

Bureau de dépôt: Charleroi X

Abonnements: 02/506 82 11

Rédaction: 02/506 82 44 - 02/506 83 11

syndicats@fgtb.be

Ed. resp.: R. De Leeuw • Rue Haute, 42 • 1000 Bruxelles

Congrès FGTB



Renforcer le pouvoir d'achat



Pour relancer la machine économique de manière durable, il faut redynamiser la demande intérieure via le pouvoir d'achat. C'est pourquoi la FGTB a choisi LE POUVOIR D'ACHAT comme fil conducteur de ses résolutions de congrès décliné en trois volets: l'emploi, la redistribution des richesses et des fins de carrière décentes. Le congrès a renouvelé les mandats du Président Rudy De Leeuw, des Secrétaires fédéraux Jean-François Tamellini et Jef Maes. Il a élu Marc Goblet au poste de Secrétaire général en remplacement d'Anne Demelenne.



Notre dossier en pages 7 à 10

MOBILITÉ

Le temps
de donner
son avis

PRIX

Inflation
négative

Page 3

Page 4

GNC 11.11.11
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

075354 1772398

Nous consommons, mais à quel prix ?

Redevenons humains. Faites un don.
BE30-0000-0000-1111

NAMUR

AFICO asbl vous propose

Formation

**DÉBOULONONS LA MACHINE
NÉOLIBÉRALE
À PRODUIRE DE L'AUSTÉRITÉ**

au départ de l'exemple de la DETTE PUBLIQUE

les 03/11 et 07/11/2014
de 9h30 à 16h30à la CGSP Namur
rue de l'Armée Grouchy 41 à 5000 NamurRenseignements et inscription
laurent.wilmet@afico.be
081/64.99.52 ou 0474/48.53.75
www.afico.be

avec le soutien de :



Ed. resp. : Guy FAYS, rue Dewez 40 à 5000 Namur - Ne pas jeter sur la voie encore publique

**15 oct 2014****NON AU GMT !**
- Grand Marché Transatlantique -FAISONS DU
«CONTRE» LOBBYINGDEVELOPPOONS DES ACTIONS
LOCALES PERCUTANTESTISSONS DES LIENS ENTRE
ASSOCIATIONS ET CITOYENS**GROUPE DE TRAVAIL**Le 15/10/2014
A 9h30 - A la CGSP
Rue de l'Armée Grouchy 41
5000 NAMUR**INFOS**
AFICO asbl
info@afico.be - 081/64.99.52
www.afico.be
facebook.com/afico.asbl

AFICO asbl et le Cinex présentent

Exposition**(G)RÈVES DE 60,
combats d'aujourd'hui**au Cinex
rue Saint Nicolas 84-5000 Namur
du 28 au 30 octobre 2014
de 14h00 à 18h00Groupes : visites guidées sur demande dès 10h00
Vernissage : le 27 octobre 2014 à 17h00Pour tout renseignement
081/64.99.52 * info@afico.be
www.afico.be

avec le soutien de :

**LUXEMBOURG**

Les Cellules RISE du CEPAG et de la FEC, la CSC Luxembourg, la FGTB Luxembourg, le CIEP MOC, la CSC Services Publics, la CGSP Luxembourg et le CEPPST organisent une soirée-débat:

**L'eau
soif de
privatisation?**

Démocratie, spéculation financière, justice sociale et résistances en Province de Luxembourg

Au programme : Accueil de Joël Thiry (FGTB) et Bruno Antoine (CSC) - Introduction du thème et des enjeux par Pablo Sanchez Centellas (EPSU) - Intervention de Bernard Antoine (AIVE) - Panel de discussion avec Pablo Sanchez Centellas, Bernard Antoine, Sébastien Pirlot (Bourgmestre de Chiny) et Anne Laffut (Bourgmestre de Libin) - Echange avec la salle - Conclusions. Animation : Philippe Herman.





> CONGRÈS STATUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE

Retour sur trois dossiers majeurs

Dans notre édition du 26 septembre, consacrée aux décisions du Congrès statutaire 2014 de l'Interrégionale de Bruxelles de la FGTB, nous annoncions notre intention de revenir sur trois documents importants, également validés par le Congrès: nos résolutions relatives aux travailleurs sans emploi (TSE), à l'égalité femmes-hommes ainsi que notre analyse du conflit en cours au sein de l'entreprise BM&S.

Travailleur sans emploi

Depuis les années '80, on observe une augmentation de la rémunération du capital et une diminution constante de la rémunération du travail, le tout dans un contexte de chômage massif et durable. A l'intérieur de cette part salariale rétrécie, on constate, en outre, une augmentation des inégalités: cette baisse, en effet, est plus importante encore pour les bas revenus. En réalité, plutôt que de créer de nouvelles capacités de production, potentiellement créatrices d'emplois, de nombreuses entreprises préfèrent acheter leurs concurrents, afin d'accroître leurs parts de marché et de développer des placements financiers, non créateurs d'emplois.

Résultat: aujourd'hui, il n'y a plus suffisamment d'emplois. Nier cette évidence, refuser d'en tenir compte, c'est légitimer une chasse aux chômeurs et sa kyrielle d'humiliations, de sanctions et d'exclusions...

La FGTB de Bruxelles est consciente du lien très étroit qui lie travail et allocation de chômage: pour les travailleurs actifs, l'allocation de chômage demeure la garantie à la fois de se prémunir contre les conséquences dommageables de la perte de leur emploi et de maintenir des niveaux de salaires décents, des conditions de travail correctes.

La FGTB s'est battue contre les mesures prises par les gouvernements fédéraux successifs, visant à fragiliser l'assurance-chômage et ses bénéficiaires. Pour la FGTB, il s'agit là clairement d'une attaque également dirigée contre les salaires.

Au jour le jour, la FGTB accorde énormément d'importance à la qualité du traitement des demandes d'allocations et de leur paiement au sein de son service Chômage.

Elle constate, en outre, chez beaucoup de ces affiliés, un vif besoin de trouver, au sein de leur organisation syndicale, un espace de parole structuré, qui leur permette d'exprimer, au-delà de leur situation proprement administrative, leurs préoccupations et revendications sur la question du chômage. C'est pourquoi l'Ecole syndicale et les Jeunes FGTB ont contribué à la

constitution d'un collectif de chômeurs: Résiste!, groupe d'action et de réflexion actif depuis avril 2013.

Persuadée qu'il convient de combattre le chômage, jamais les chômeurs, la FGTB de Bruxelles entend demeurer attentive aux préoccupations portées par l'ensemble de ses affiliés et s'engage donc à:

- préserver, au sein de la FGTB de Bruxelles, un espace de parole structuré pour les travailleurs sans emploi;
- organiser ou soutenir les actions ayant pour but de faire entendre leur voix;
- prendre les initiatives nécessaires pour faire avancer leurs revendications.

Egalité femmes-hommes



Valérie Van Walleghem et Karine Cloet

Ces dernières années, la tendance générale (en Europe et en Belgique) est clairement à l'augmentation de l'affiliation des femmes dans les organisations syndicales. Dans certains secteurs, le taux d'affiliation des femmes tend même à dépasser celui des hommes!

En revanche, leur participation aux structures de décision ne suit pas. Ainsi, les femmes, qui représentent 46% des affiliés de la FGTB de Bruxelles, n'exercent que... 25% des mandats au Bureau de l'IRB ! Et les autres instances de la FGTB souffrent du même déficit de présence féminine...

Depuis la signature de la Charte Gendermainstreaming, en 2004, plusieurs mesures ont été mises en œuvre au sein de la FGTB-IRB:

- un Bureau (statutaire) des Femmes a été installé;
- une responsable Gendermainstreaming a été désignée au sein

du Bureau d'études;

- la Commission Femmes, composée de militantes de base, a été élargie à toutes les composantes de l'organisation;
- les notions de genre et de diversité ont progressivement été intégrées dans les campagnes et dans la communication syndicale;
- des formations spécifiques ont été développées.

Ce sont d'incontestables pas en avant. Mais cela ne suffit pas!

On constate encore toujours un manque général de statistiques sexuées, il y a encore trop peu de femmes militantes actives, la culture syndicale demeure toujours très «*masculine*»... malgré les bonnes intentions.

de la lutte féministe, continuer le combat et afficher notre claire opposition au sexism.

à la justice, à la force, pour casser le piquet de grève...

Dans ce cadre, le Congrès a chargé le Bureau de l'Interrégionale de Bruxelles de la FGTB de mettre en œuvre, sur proposition du Bureau interrégional des femmes, tous les dispositifs requis et notamment les mesures suivantes:

- * création d'indicateurs h/f;
- * mise en place d'outils statistiques ad hoc au plan interprofessionnel : récolte régulière de chiffres, publication de statistiques annuelles sur le nombre d'affilié-e-s, de délégué-e-s, de permanent-e-s, de mandataires h/f au sein des instances; analyse et évaluation de ces données;
- * facilitation de la participation aux réunions syndicales (éventuellement, autant que faire se peut, des réunions en soirée et le mercredi, des formations en-dehors de la région);
- * lutte contre les attitudes machistes et sexistes en nos rangs, en particulier à l'occasion des manifestations);
- * présentation de suffisamment de candidates femmes sur les listes de la FGTB à l'occasion des élections sociales, a fortiori dans les secteurs dits «*feminins*»...

BM&S: un conflit emblématique

Suite à ce recours, le Tribunal a donné tort à la Société de nettoyage BM&S stipulant: «*BM&S a non seulement essayé d'amener des casseurs de grève d'ailleurs, mais a aussi tenté de tromper l'huijsier opérant ainsi que le président du Tribunal sur les véritables enjeux liés aux présumées infractions.*»

Ce conflit renforce la FGTB dans sa triple conviction:

- que la sous-traitance ouvre la porte au dumping social;
- qu'elle équivaut souvent à une privatisation déguisée d'une entreprise publique;
- et que des critères sociaux doivent être pris en compte lors des appels d'offre (pour permettre le choix de l'offre la «*mieux-disante*», et non de l'offre la moins chère...).

Le patronat du secteur du nettoyage (UGBN) a profité de cette



BM&S : un combat emblématique

Depuis plus de six semaines, les travailleurs de BM&S sont en grève. Pour rappel, BM&S s'occupe du nettoyage, en tant que sous-traitant, à l'atelier SNCB de Schaerbeek. Les 14 travailleurs luttent pour la réintégration de 2 délégués FGTB injustement licenciés et contre l'arrêt brutal du contrat de 3 intérimaires (employés sur le site depuis un an et demi).

A noter: bien qu'elle soit obligatoire, la procédure prévue dans le cadre de la protection des délégués n'a pas été respectée. En outre, BM&S a bafoué toutes les règles de la concertation sociale et même certaines règles légales: depuis le 21 août, début du conflit, BM&S privilégie le recours à des huissiers,

affaire pour lancer un appel au pouvoir politique afin qu'il intervienne et impose des règles en matière de grève. A cette occasion, l'UGBN a explicitement fait référence aux discussions sur le service minimum dans le service public, préalable à une remise en question du droit de grève dans tous les secteurs...

Le Congrès a appelé tous les travailleurs à manifester leur solidarité concrète avec les Camarades de BM&S. Un don, même modeste, est le bienvenu (compte BE40 8791 5033 0163, avec la mention: Solidarité grévistes BM&S).

Ensemble, on est plus forts!

CENTRE



WALLONIE PICARDE

La centrale générale Wallonie Picarde communique: Ramassage des cartes fidélité construction 2013-2014

> TOURNAI

(Centrale Générale F.G.T.B., Avenue de Maire, 134) Tél. 069/66 94 20
- Dès maintenant, tous les jours de 8h à 12h et de 13h à 17h du lundi au jeudi et le mardi jusque 18h.
- le vendredi de 8h à 12h (fermé l'après-midi).

> LESSINES

(F.G.T.B., rue Général Freyberg, 11)
- Dès maintenant, tous les mardis de 14h à 16h.

> ATH

(rue de Nazareth, 3)
- Tous les mardis de 10h à 12h.

> ELLEZELLES

(F.G.T.B., Place, 14)
- Bureaux ouverts:
- Les mercredis de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h.

> LNUZE

(F.G.T.B., Grand Rue, 3)
- Tous les mardis de 8h30 à 9 H 30.

> BASECLES

(F.G.T.B., rue des Déportés, 25)
- Tous les lundis de 9h à 10h.

> PERUWELZ

(F.G.T.B., Place du Foyer Peruwelzien, 29)

- Tous les lundis de 10h30 à 11h0.

> MOUSCRON

(rue du Val, 3) Tél. 056/85 33 33
- les lundis et vendredis de 8h15 à 12h.
- les mardis et jeudis de 8h15 à 12h.
- les mercredis de 13h30 à 17h.

Charles VANDECASSEEE
Président

CHARLEROI-SUD HAINAUT

La centrale générale FGTB-Charleroi/Sud-Hainaut

Organisation et fonctionnement du Service Social et Juridique: Avis aux affiliés.

Compte tenu de l'indisponibilité médicale temporaire d'un de nos deux juristes, nous avons décidé de prolonger l'horaire d'ouverture d'été prévu du 15.06 au 15.09 jusqu'au 31.10.2014 mais uniquement pour le service social et juridique.

Notre service social et juridique sera donc accessible à nos affiliés uniquement les lundis, mardis, jeudis matin de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 8h30 à 12h00.

L'asbl d'éducation permanente VIE-ESEM, en collaboration avec le Centre Culturel de Thuin-Haute Sambre, vous invite à sa prochaine conférence-débat:

Europe: Poussons dans le bon sens!

«Souvent, l'Europe, ses structures, sa Commission, ses décisions... semblent à mille lieues de nos préoccupations quotidiennes. Pourtant, cette «Union des 28» détermine notre réalité quotidienne: des budgets de chaque Etat à ce que nous avons dans nos assiettes.

nous ressemble si peu? De cette Europe qui fait de l'austérité sa règle d'or, qui détruit les services publics, qui se soumet au capital, qui criminalise les mouvements sociaux, qui offre l'économie au libre-échange, qui envahit nos champs d'OGM, qui crée une concurrence malsaine entre les Etats?»

Monsieur Philippe LAMBERTS – Député Européen - Groupe des Verts/Alliance libre européenne; & Monsieur Bruno PONCELET - auteur du livre «Europe, une biographie non autorisée».

Cette soirée s'inscrit dans le cadre de la campagne du CEPAG: www.danslebonsens.be

Rendez-vous: JEUDI 16 OCTOBRE 2014, 19h30 Salle de représentation du Centre Culturel de Thuin - Place de Thuillies à 6536 Thuillies.

PAF: Entrée gratuite, invitation cordiale à tous. Le verre de l'amitié est offert.

Contact: asbl VIE-ESEM – Laurent Bredun – 071/58.96.16

Charleroi - Karaoké Live Contestataire

Une scène, des musiciens, un micro et ... vous! (Re)venez chanter la révolution, la lutte et l'engagement! Après le succès du Festival de chanson ouvrière et contestataire en mars dernier, la deuxième édition de notre karaoké trèèèes spécial aura lieu à La Braise et sera encore plus contestataire. Laissez-vous tenter par Bella Ciao, Talking about revolution, Le chant des partisans, Imagine ou une des autres chansons de notre répertoire 100% engagé. Toutes les cordes vocales de Charleroi et d'ailleurs sont les bienvenues. La révolution, ça commence ici!

En pratique:

Vendredi 7 novembre 2014 à La Braise (21 rue Zénobe Gramme, 6000 Charleroi)

Infos: Centre de jeunes Taboo, 071/641.307 ou taboo@brutele.be

VERVIERS

LIÈGE - HUY - WAREMME

CAFÉ POLITIQUE

Les nouveaux visages de l'extrême droite en Europe

Jérôme JAMIN

Licencié en Philosophie et docteur en Science politique
Chargé de cours à l'ULg

éditeur responsable : André FREDERIC, rue Capauvise, 7 - 4800 VERVIERS

Lundi 20 octobre 2014 à 20H00

Brasserie «C POPULAIRE», crapaurue 7 - 4800 VERVIERS

FGTB Verviers & Communauté germanophone
Ensemble, on est plus forts.

Formation informatique pour demandeurs d'emploi

Pour apprendre
à utiliser un ordinateur...



Traitement de texte
(word 2007)



Tableur
(Excel 2007)



Internet



E-mail...

C'est possible... en 2 semaines !

GRATUITEMENT

Inscriptions auprès de Nadine FAUCONNIER
FGTB Verviers - Pont aux Lions, 23/3 - 4800 VERVIERS

087/39.46.37.

Séjour thématique
Du 08 au 10/12/2014

313€

Affilié-e-s
mutualité Solidaris
(en ordre d'ass. compl.)

399€

Non-affilié-e-s
mutualité SolidarisDemandez le dépliant « Vacances Adultes et Seniors »
dans votre agence Solidaris, au 04 341 63 52
ou par mail à vacances.fps.liege@solidaris.beLA CENTRALE GENERALE F.G.T.B.
Section LIEGE-HUY-WAREMME - Place St Paul, 13 - 4000 LIEGE

Avis aux travailleurs de la construction paiement des cartes prime fidélité

Le paiement des timbres fidélité couvrant la période du 1/7/2014 au 30/6/2014 s'effectuera par versement sur votre compte bancaire par la Centrale Nationale à partir du 27 octobre 2014. Pour faciliter l'organisation du paiement, nous vous invitons à nous transmettre, à partir du 1er octobre 2014 (le)s document(s) reçu(s) de l'OPOC, après y avoir indiqué votre numéro de compte bancaire, soit par la poste, à nos guichets, à nos permanences ou auprès de nos sectionnaires.

Nous vous rappelons que nos guichets sont ouverts place St Paul, 13 à LIEGE, tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ainsi que les samedis 4, 18, 25 Octobre 2014 de 9h à 11h. Nos bureaux seront fermés le samedi 1er Novembre 2014 et le lundi 3 novembre 2014.

Les cartes peuvent également être rentrées lors de nos permanences extérieures qui seront organisées suivant le calendrier ci-dessous:

- **HUY:** au local de la F.G.T.B. rue l'Apleit, 12
Tous les lundis du mois de 13h30 à 16h30.
- **HANNUT:** au local de la F.G.T.B. rue Zénobe Gramme, 7
Le vendredi 3 octobre 2014 de 16h30 à 17h30.
Le vendredi 24 octobre 2014 de 15h00 à 15h30.
- **WAREMME:** au local de la F.G.T.B. rue du Baloir, 5
Les vendredis 10, 17 et 24 octobre 2014 de 16h00 à 17h00.

A partir du 1er octobre 2013 aux jours habituels et heures d'ouverture dans les permanences reprises ci-dessous:

- | | |
|-------------------|--|
| AMAY: | au local de la F.G.T.B. rue Joseph Wauters, 22 |
| ANS: | au local de la F.G.T.B. rue Walter Jamar, 357 |
| AYWAILLE: | au local de la F.G.T.B. rue L. Libert, 22 |
| CHEENE: | au local de la F.G.T.B. rue Neuve, 18-24 |
| FLEMALLE: | au local de la F.G.T.B. grand Route, 122 |
| FLERON: | au local de la F.G.T.B. avenue des Martrys, 86 |
| HERSTAL: | au local de la F.G.T.B. rue Large Voie, 36 |
| JUPILLE: | au local de la F.G.T.B. rue Chafnay, 3-5 |
| LIEGE-BURENVILLE: | au local de la F.G.T.B. rue St Nicolas, 251 |
| LIEGE-ROTURE: | au local de la F.G.T.B. rue Roture, 80 |
| LIEGE-ST LEONARD: | au local de la F.G.T.B. rue Jonruelle, 17 |
| SCLESSIN: | au local de la F.G.T.B. rue de l'Ile Coune |
| SERAING: | au local de la F.G.T.B. rue Paul Janson, 41 |
| VISE: | au local de la F.G.T.B. rue des Récollets, 63 |

La Centrale Générale organisera un ramassage des documents fidélité dans toutes les permanences le Mercredi 22 octobre 2014.
Bien fraternellement.

M.VREULS
SecrétaireM.LONDON
Vice-PrésidentG.GOBLET
Président

> MOBILITÉ

Déplacements domicile - lieu de travail: participez à l'enquête!

Tous les 3 ans, les employeurs belges occupant plus de 100 travailleurs sont tenus de remplir le questionnaire d'enquête électronique du SPF mobilité. Il s'agit en fait du diagnostic fédéral des déplacements des travailleurs «domicile -lieu de travail». Cette enquête dresse un tableau complet de la mobilité tant dans le secteur privé que le secteur public (SPF, régions, provinces, communes,...). Cette enquête en est à sa quatrième édition.

En pratique, le prochain diagnostic fera le point sur les déplacements des travailleurs au 30 juin 2014. L'employeur doit communiquer ses réponses au SPF mobilité avant le

15 janvier 2015.

En 2011, le SPF a centralisé et analysé les informations de 10.146 entreprises employant 1.488.792 travailleurs (voir note I 002/13 – CECO 003/13)

Ce délai de 6 mois ouvre donc largement le temps à tous les employeurs tant privés que publics concernés pour respecter les droits (loi 2003) des conseils d'entreprises et des comités de concertation:

- communication aux délégués des projets de réponse que l'employeur envisage pour le diagnostic;

- avis dans un délai de deux mois à partir du moment où l'organe reçoit le projet de réponse.

Cette consultation représente, dans bien des cas, le seul moment où le thème de la mobilité est mis ou devrait être mis à l'ordre du jour des organes syndicaux. Les informations du diagnostic sont en effet un bon levier pour prendre une initiative syndicale dans les organes concernés et mener un débat approfondi pour engranger à des degrés divers des avancées syndicales en la matière comme, par exemple, le remboursement intégral des trajets domicile - lieu de travail effectués en transport

en commun, les interventions pour l'utilisation des deux roues (infrastructure, remboursement au KM, à l'achat ou même des plans de mobilité structurés) ainsi que l'impact des horaires de travail en termes de mobilité.

Il ressort des contacts avec les délégués que ce diagnostic est considéré par encore trop d'employeurs comme une formalité administrative et traitée comme telle, ou pas traitée du tout.

Il est donc essentiel que les délégués et travailleurs soient bien au courant de cette consultation et remplissent le questionnaire.

**TOUT SAVOIR
SUR
LE DIAGNOSTIC
ET RÉPONDRE
AU
QUESTIONNAIRE:**

**[http://
www.mobilit.
belgium.be/fr/
mobilite/
domiciletravail/](http://www.mobilit.belgium.be/fr/mobilite/domiciletravail/)**

Plus de voiture, moins de train, pas facile, la mobilité

Le diagnostic précédent contient une mine d'informations. En voici quelques-uns, mais les résultats complets sont visibles ici: <http://www.mobilit.belgium.be/fr/mobilite/chiffres/domiciletravail/>. Vous y trouverez également les statistiques par secteur ou même par commune.

L'usage de la voiture est encore en augmentation



Les résultats de l'enquête montrent que c'est bien la voiture individuelle qui arrive largement en tête comme moyen de transport. Pas moins de 67,3% des travailleurs en font usage. Et ce chiffre est en augmentation! En particulier, dans les entreprises qui ont déjà un taux d'utilisation de la voiture très élevé (95%). Le nombre de travailleurs qui utilisent leur voiture a globalement augmenté de 1,7% depuis le diagnostic de 2008. Si on y ajoute les 3,5% de travailleurs favorisant le covoiturage, le cap des 70% des travailleurs en route pour le travail dans leur auto est dépassé.

L'usage des transports publics est en diminution



Les transports publics connaissent par contre une diminution. Ils ne sont plus empruntés que par 16,1% des travailleurs contre 16,9% en 2008. En réalité, seul le train est en diminution. Il passe de 10,5% en 2008 à 9,6% en 2011. Les bus, tram, métro augmentent légèrement en passant à 6,5% contre 6,4% en 2008. La bonne nouvelle est que le vélo est en

augmentation. Sa part représente 8,6% en 2011 contre 8,4% en 2008. Les piétons ne sont que 2,3%.

Précisons que 37% des entreprises belges ont une gare à moins d'un kilomètre et 90,2% ont un arrêt de métro, bus ou tram à moins de 500 mètres.

Signalons également que le transport collectif privé organisé par l'employeur n'est organisé que dans 3,7% des unités d'établissements en particulier dans l'industrie (assemblage automobile et chimie), les ateliers protégés et le secteur de la construction.

Les différences régionales

Toutefois, ces chiffres présentent des disparités régionales importantes en fonction du domicile des travailleurs comme par exemple:

- **L'usage de la voiture est largement supérieur en Wallonie (82,4%) qu'en Flandres 69,3% et qu'à Bruxelles 40,9%.** Seul Bruxelles connaît une diminution de son usage. Mais à, Bruxelles l'utilisation du train comme moyen de transport est d'environ 8 fois supérieur (40,9%) que dans les autres régions (4,5% en Flandres et 3,7% en Wallonie).
- L'usage du bus, métro, tram est de 17,5% à Bruxelles contre 4,1% en Flandre et 3,7% en Wallonie.
- La tendance à la hausse de l'usage du vélo est confirmée en Flandre: 13,9 % contre 13,1 en 2008 (le paysage

plat et les mesures pour en favoriser l'usage sont certainement des facteurs explicatifs de ce succès) et également à Bruxelles: 1,9% contre 1,6% en 2008. Par contre en Wallonie l'usage du vélo n'arrive pas à s'imposer. Pire, il diminue.

Notons que **les places de parking sont un élément crucial dans le choix des modes de mobilité.** Calculé par travailleur (quel que soit son mode de transport) la Wallonie en compte 53,3%, Bruxelles 33,7% (dont 12,2% sont payants pour les travailleurs!) et 52,9% en Flandre.

Flexibilisation accrue de l'organisation du temps de travail

Le SPF constate à travers les résultats de l'enquête triennale, que l'horaire des travailleurs a un impact significatif sur le mode de transport utilisés. Ainsi le covoiturage connaît d'avantage de succès lorsque les travailleurs ont un horaire fixe ou travaillent en équipe. Les horaires variables par contre avantagent les transports en commun. Tandis que les horaires irréguliers poussent plutôt l'usage de transports individuels.

L'étalement des déplacements domicile-travail a certainement un effet positif sur les embouteillages mais encourage souvent l'usage de la voiture. Les horaires de travail sont donc un des éléments clés pour les discussions dans les organes de concertation. D'autant plus que la flexibilisation des horaires de travail s'est accrue comme l'indique le tableau suivant:

Horaires	2011	2008	2005
Fixes	28,2%	30,6%	31,4%
Flottants	30,0%	30,3%	28,6%
Equipes	13,8%	15,5%	17,5%
Irréguliers	18,5%	14,8%	16,4%
Autres	3,7%	4,4%	6,1%
Impossible à synthétiser	5,8%	4,4%	

L'enquête fédérale constate une évolution positive des mesures prises.

• Pour le vélo

- indemnité (non imposable de maximum 0,20€/KM): 74% (48% en 2008);

- parking couvert: 42% (40% en 2008);

- vestiaires: 34% (27% en 2008);

- douches accessibles: 33%,...

• Pour les transports en commun:

- pas de mesures 54% (60% en 2008);

- gratuité 34% (25% en 2008).

• Désignation d'un coordinateur mobilité: 11% (7% en 2008)

Problèmes de mobilité ou pas?

Le diagnostic recense également ce que les entreprises perçoivent comme étant des problèmes de mobilité. Mais il ne s'agit que d'une perception: ce qui est problématique pour l'un ne l'est pas forcément pour un autre. Nous suggérons d'ailleurs à nos délégués de veiller à ce que, lors de la discussion dans

les organes de concertation, ce point concernant les difficultés rencontrées par les travailleurs soit traités de manière approfondie. Plus concrètement de veiller à ce que les réponses données à l'enquête reflètent au mieux ce qui se passe sur le terrain. En effet, un nombre important de réponses à la dernière enquête de 2011 indiquent qu'il n'y a pas de problèmes de mobilité avec:

- la voiture 55,7% (52,8% en 2008);

- les files et embouteillages 23,6% (24,5% en 2008);

- le vélo 54,2% (48,8% en 2008) mais 34,1% ont des problèmes avec la circulation dangereuse;

- les transports en commun : 53,5% n'ont pas de problèmes mais:

• 23,3% trouvent que les horaires ne sont pas adaptés aux horaires de travail

• 21,8% qu'il n'y a pas de desserte ou qu'elle insuffisante et 17,7% que le temps de déplacement est trop long

- 9,3% posent le problème de la santé des travailleurs.

La perception des problèmes varie également en fonction de la région. Le top 3 des problèmes est le suivant:

	Bruxelles	Flandres	Wallonie
1	Trafic dangereux pour les cyclistes (59,1%)	Trafic dangereux pour les cyclistes (29%)	Trafic dangereux pour les cyclistes (35,8%)
2	Files (57,2%)	Horaire transport collectifs non adaptés aux horaires de travail (22,1%)	Horaire transport collectifs non adaptés aux horaires de travail (28,2%)
3	Place de parking (37,9%)	Files (20,5%)	Place de parking (25,1%)

> OPÉRATION 11.11.11

«Nous consommons, mais à quel prix?»

L'Opération 11.11.11, la grande récolte de fonds qui finance des projets de développement dans les pays du Sud, portera la thématique du droit à l'alimentation du 6 au 16 novembre 2014.

L'Opération 11.11.11

Du 6 au 16 novembre, une vaste mobilisation de volontaires 11.11.11, d'écoles, d'associations et de communes participeront à l'Opération 11.11.11 pour vendre les produits 11.11.11, allant de 5 à 18€. La grande récolte de fonds du CNCD-11.11.11 permet chaque année de venir en aide aux populations les plus pauvres du Sud et de financer près de 50 programmes de développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

- Retrouvez les produits 11.11.11. Dans les nouveautés: le livre de cuisine «recettes d'hiver» du chef Carlo De Pascale et les Cart'à Kroll, les caricatures de Pierre Kroll revues et corrigées par les enfants: www.cncd.be/boutique
- Liste des projets financés par l'Opération 11.11.11: www.cncd.be/projets
- Agenda des activités 11.11.11: concerts, ciné-débats, théâtre... sur www.cncd.be/agenda

A noter les deux concerts 11.11.11: Le groupe de reggae californien

Groundation se produira le 25 octobre à 21h au Théâtre National à Bruxelles dans le cadre du Festival des libertés. Le chanteur bio Saule, parrain 11.11.11, sera en concert au profit des projets 11.11.11 le 12 novembre à 20h au Théâtre Royal à Mons.

Nos valeureux cyclistes de Bike to meet you, partis l'an dernier, bouclent leur tour du monde d'un an à vélo au profit de l'Opération 11.11.11. Ils arriveront sur la Grand Place de Bruxelles le 29 novembre avec 30 000km dans les jambes. www.biketomeetyou.be

La campagne 11.11.11 pour le droit à l'alimentation

Les paysans et les pêcheurs du Sud sont les principales victimes de la faim. Victimes de la concurrence déloyale de l'agro-industrie, ils deviennent incapables de vivre de leur production et de nourrir leur famille. Poussés à la faillite et dans la pauvreté, d'aucuns deviennent vulnérables jusqu'à devenir exploités.

La campagne de cette année ciblera particulièrement les conditions

de travail indécentes des pêcheurs du Sud. En effet, le quotidien le Guardian a récemment révélé que les crevettes thaïlandaises sont nourries de poissons pêchés par des migrants réduits en esclavage, avant d'être vendues dans nos supermarchés. Une dérive parmi d'autres d'un secteur agro-industriel pris dans une course mondiale au prix le plus bas.

Pour nourrir la planète, les paysans et les pêcheurs du Sud doivent être soutenus dans leurs activités et les chaînes alimentaires doivent respecter le travail décent, en vue de garantir à la fois des revenus suffisamment rémunérateurs aux producteurs et une nourriture saine, accessible et durable aux consommateurs.

Le CNCD-11.11.11 réunit plus de 80 ONG et associations et un vaste réseau de volontaires engagés dans la solidarité internationale en Wallonie et à Bruxelles. L'organisation lutte au quotidien pour permettre aux populations démunies et exclues de jouir des droits fondamentaux et universaux. www.cncd.be Numéro de compte: BE30-0000-0000-11

Pour toute information complémentaire, visuels des produits, affiches....envoyez un mail à: caroline.devriese@cncd.be

CNCD **11.11.11**
UN COMBAT DE PLEINS DROITS



Nous consommons, mais à quel prix ?

Redevenons humains. Faites un don.
BE30-0000-0000-1111

CNCD **11.11.11**
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

> CONCOURS PHOTOS

«La beauté du travail»

Organisé par le Centre de Prévention du Suicide

Selon l'EU-Osha (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail) les dépressions dues au travail coûtent 617 milliards d'euros par an, soit quatre fois le budget de l'Union européenne (151 milliards d'euros en 2014).

Si certains milieux professionnels sont plus exposés que d'autres à des facteurs extérieurs fragilisants, aucune profession n'est cependant à l'abri de ce qui est maintenant appelé communément un «burn-out», voire pire, un passage à l'acte suicidaire.

Or, ce que les différents chercheurs et praticiens s'accordent à dire, se faisant par là l'écho des travailleurs, c'est qu'il s'agit, avant tout, des effets et symptômes d'un changement managérial destructeur. Pris au sein de celui-ci, comment encore trouver le sens de son travail? Comment valoriser, faire valoir et se faire reconnaître pour son «savoir bien faire»?

En organisant un concours photo sur le thème de «la beauté du travail», le Centre de Prévention du Suicide souhaite se pencher sur ces changements radicaux qui broient de plus en plus d'individus, allant jusqu'à pousser certains jusqu'au suicide.

Le Centre de Prévention du Suicide souhaite, dans ce contexte, ouvrir une réflexion collective en donnant la «parole» aux travailleurs concernés, non pas en exposant leurs souffrances mais justement en les invitant à montrer la beauté de leur métier, le sens qu'ils y trouvent (ou espèrent retrouver), voire, par l'absurde, les conditions de travail qui les en empêchent.

Le concours de photos La «beauté» du travail sera clôturé le 30 novembre 2014 (date limite de remise des photographies). Il est gratuit et est ouvert à toute personne de plus de 18 ans. Une page internet sera consacrée au concours, reprenant toutes les informations pratiques et les modalités d'inscription. www.preventionsuicide.be/concours



> INDEX

Inflation négative en septembre

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (index normal) est négative en septembre par rapport au mois de septembre 2013. C'est le signe d'une stagnation de l'économie et d'une baisse de la consommation des ménages, même si on ne peut pas encore parler à ce stade de déflation.

Une conséquence de cette inflation négative est que certains secteurs où le système d'indexation est strictement automatique pourraient voir les salaires adaptés à la baisse en octobre comme cela est déjà arrivé en 2009.

Le fait qu'un secteur soit concerné par un tel système ne signifie pas que les travailleurs voient nécessairement leur salaire diminuer. Des accords visant à ne pas appliquer une indexation négative peuvent en effet être conclus au niveau des secteurs ou des entreprises. Le mieux est de s'informer auprès de son délégué.

Le fait que l'inflation soit négative et que l'indice santé n'évolue que très faiblement ne signifie pas non plus qu'un saut d'index serait indolore. Selon le Bureau du Plan, l'augmentation de l'indice santé qui sert entre autres au calcul de l'indexation des salaires, allocations sociales et loyers, serait de 0,5% en 2014 et 1,2% en 2015.

Mais le prochain dépassement de l'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans le secteur public, devrait se produire en mars 2015. Si un saut d'index devait intervenir alors il impliquerait une perte de 2%.

Mois	2014				
	Indice normal	Indice-santé	Indice-santé lissé	Indice santé 2014/2013	Inflation 2014/2013
Août	100,17	100,12	100,30	+ 0,02%	+ 0,02%
Septembre	100,09	100,06	100,25	+ 0,03%	- 0,12%

Loyers: on trouve sur le site du SPF Economie un calculateur de loyer très pratique:
http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/prix_consommation/calculateur_loyer/

> POINT DE VUE

Convaincre et résister

Ça va être dur, les années qui viennent. Le gouvernement tsunami qui s'annonce sera, sans doute, le plus antisocial depuis 1945. Il promet de nous faire oublier Martens-Gol. Il surpassera aussi, sans nul doute, ce gouvernement Eyskens des années 60 qui avait mis tout le pays dans la rue, au cœur de l'hiver.

Ça va être dur. Et cela va durer cinq ans, cinq longues années pendant lesquelles les travailleurs n'auront pas d'autre choix que de résister. Nous en avons l'obligation, nous en avons aussi les moyens. La FGTB vient, lors de son dernier congrès, de se mettre en ordre de marche pour ces cinq années de résistance. Nous avons connu, cet été, des moments parfois difficiles, des oppositions, des déchirements. C'est la règle de la démocratie. Mais ces problèmes ont été réglés, en toute transparence, et à la satisfaction de tous. Et ça, c'est la force de la démocratie. Nous pouvons donc maintenant, tous ensemble, nous concentrer sur l'essentiel, sur la réaction que nous devons coordonner contre un gouvernement qui, manifestement, veut la peau du monde du travail.

C'est un travail de longue haleine. Il s'agit de construire, pas à pas, un rapport de force qui nous soit favorable. Nous ne devons pas nous épuiser en actions sans sens et sans lendemain, comme nous l'avons fait trop souvent au cours des dernières années : il faut se donner un plan d'action structuré et l'appliquer, en sachant qu'en face, ils ne sont pas près de reculer.

En sachant aussi que nous n'avons pas, nécessairement, l'opinion avec nous. Même si notre combat est juste, même s'il s'agit de défendre l'immense majorité de la population, c'est-à-dire les travailleurs et tous les allocataires sociaux, il y a nombreux ceux qui n'ont pas encore compris quels étaient les enjeux. Les médias interrogeront des parents qui râlent parce qu'ils sont empêchés de conduire leur enfant à l'école, alors que les «fouteurs de merde» que nous sommes, pour reprendre le titre éloquent d'une brochure de la FGTB, se battent pour qu'il y ait plus de profs dans leurs écoles. Les médias interrogeront des travailleurs bloqués à un piquet invoquant leur droit de travailler, alors que les camarades au piquet, eux, défendent le droit à un travail décent pour tous. Goutte à goutte, tout cela instille dans l'opinion l'idée que les politiques gouvernementales sont adéquates, et que le combat syndical est vain...

Et donc, avant toute chose, nous devons commencer par convaincre. Convaincre d'abord sur la question de la dette publique. Le maître mot de la future coalition, c'est la réduction de la dette. Et cette réduction passe, disent-ils, par l'austérité. Quelle sottise. Toutes les statistiques, partout en Europe, sont claires: plus il y a d'austérité, plus la dette publique flambe. La Grèce en est un caricatural exemple: en 2008, avant les tours de vis, la dette publique est à 120% du PIB. Aujourd'hui, après 6 ans de serrage de ceinture, on est à 175%... Et c'est pareil en Espagne, en France, sans doute dès lors demain en Belgique.

Convaincre aussi sur la question des services publics, qui sont en première ligne des restrictions programmées. Si nous laissons tomber les services publics, nous mettons à la poubelle une partie de notre salaire, puisque nous ne pourrions jamais nous offrir de telles prestations à leur prix réel.

Convaincre, encore, sur les cotisations sociales. Elles ne sont pas une taxe qui étrangle les patrons: elles sont, au contraire, une partie de notre salaire, à laquelle nous avons renoncé pour financer les soins de santé, les allocations familiales, toute une série d'autres prestations sociales. Les réduire, c'est diminuer nos revenus.

Il faut convaincre de tout cela, et puis structurer un plan d'actions cohérent... et s'y tenir. La FGTB, lors de ce récent congrès, s'en est donné les moyens. Si nous n'utilisons pas cette possibilité, nous risquons tous, chers camarades, de passer à la trappe, avec l'ensemble des travailleurs. Parce qu'en face de nous, pendant cinq ans, nous aurons de vrais tueurs qui, eux, n'hésiteront pas à mettre en œuvre leur programme: casser les travailleurs pour mieux les asservir.



Nico Cué
Secrétaire général

Carte blanche <http://www.metallos.be>

METALLOS MWB
FGTB

«Qualité de vie» sur le lieu de travail

Stress, burn-out, maladies psychosomatiques, pathologies musculo-squelettiques, dépression, harcèlement ... on se croirait dans un hôpital où un cabinet médical mais non; ces termes sont quotidiennement utilisés sur nos lieux de travail!

Notre boulot a bien changé. Nos journées sont de plus en plus chargées. Il y a quelques années, les travailleurs avaient en effet deux ou trois paramètres à gérer sur leurs 8 heures: être à l'heure, bien réaliser leur travail et s'émanciper à travers la pratique de leur métier. Ils avaient 8 autres heures pour penser à autre chose : loisirs, culture mais aussi comment améliorer leur quotidien à travers des revendications et des combats qui ont porté leurs fruits.

Aujourd’hui ces paramètres ont changé ; ils ont surtout augmenté ! Nous devons maintenant gérer de nouvelles données comme la productivité individuelle, la qualité, la sécurité, l’image de l’entreprise, la disponibilité, la flexibilité, la concurrence, la mobilité, le harcèlement parfois...

J'en oublie certainement, mais voilà qui donne une image de ce qu'est une journée de travail avec toutes les nouvelles contraintes supplémentaires, sans oublier la chape de plomb que le travailleur

En effet, dans le passé, quand le travailleur avait fini sa journée, il laissait son travail et tout ce qui allait avec dans l'entreprise, il rentrait chez lui avec comme seuls «*bagages*», la fatigue, en se préoccupant de son salaire et de la qualité de vie de sa famille.

Maintenant il rentre chez lui avec les problèmes de l'entreprise, avec la crainte de perdre son emploi avec le stress accumulé pendant toute la journée et aussi l'inquiétude pour l'avenir de ses proches. Ce qui ne lui laisse pratiquement plus de temps ni le goût pour vivre et donc penser positivement à s'ouvrir vers le monde extérieur à «*son*» usine.

Perdue de vue «*La qualité de vie dans l'entreprise*» ou en jargon syndical les «*conditions de travail*»!

On se concentre plus sur le pouvoir d'achat et la sauvegarde de l'emploi qui sont des revendications majeures de notre syndicalisme.

Mais les conditions de travail sont aussi une revendication qui doit revenir au premier plan. Elles doivent même revenir en tant que revendications prioritaires dans

notre combat de tous les jours. Elles sont systématiquement défendues au sein de nos négociations tant interprofessionnelles que sectorielles. Nous avons à tort oublié que les conditions de travail ont été un

des premiers combats lors de la création de notre syndicat quand les travailleurs exploités «à mort» se sont unis pour travailler dans la dignité.

Rappelons-nous de ces luttes ayant coûté la vie parfois à nos militants, pour avoir les quarante heures n'oublions pas les com-

bats pour la première semaine de congés payés, n'oublions pas non plus les bagarres pour la sécurité des travailleurs.

Nous ne pouvons rester passifs face aux attaques contre notre qualité de vie; et que le système capitaliste met en place sous le



Constant Koumbounis
Délégué MWB-FGTB
Fabricom GTI Industries SUD

L'UBT met le dumping social à l'agenda du congrès

L'UBT avait préparé de manière approfondie le congrès statutaire de la FGTB, avec ses militants, tant au niveau fédéral que sur le plan régional. Les préoccupations des travailleurs du secteur du transport occupaient par conséquent une place importante dans les résolutions présentées au congrès statutaire de la FGTB fédérale qui s'est déroulée du 1er au 3 octobre dernier.

Dans son intervention devant le congrès, Frank Moreels, parlant au nom de l'UBT, souligna une nouvelle fois toute l'importance de la problématique du dumping social. Il demanda aux congressistes de collaborer, au-delà des frontières des centrales professionnelles, et d'unir les forces dans la lutte contre ce fléau. «*Dans notre campagne concernant IKEA, nous avons reçu le soutien de la délégation syndicale du SETCA de l'entreprise. Et cela a permis d'augmenter la pression sur IKEA. Si nous le voulons vraiment, nous pouvons le faire dans toutes les entreprises, mais nous devons alors laisser derrière nous les querelles intestines et nous investir pleinement dans ce combat pour les intérêts des travailleurs que nous représentons.*» A entendre les applaudissements qui suivirent, de nombreux congressistes étaient d'accord avec cet appel à la solidarité.



La Commission européenne lance une attaque frontale contre l'organisation du travail portuaire en Belgique

Comme déjà signalé, la Commission européenne a lancé une procédure d'infraction contre le système belge d'organisation du travail portuaire.

La Commission européenne, estimant que le système belge est contraire à la réglementation européenne relative à la «liberté d'établissement», attaque notre système d'organisation du travail portuaire sur quatre points:

- L'obligation d'employer uniquement des travailleurs portuaires reconnus;
- La limitation relative aux contrats de travail fixes/système du pool;
- La limitation concernant la composition des équipes;
- Les limitations relatives à la polyvalence (catégories professionnelles);
- L'obligation d'employer des travailleurs portuaires dans le contingent logistique.

Entretemps, le 22 juillet dernier, le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale a transmis à la demande de la ministre de l'Emploi Monica De Coninck, une réponse aux fonctionnaires de la Commission européenne (DG-MOVE). Cette réponse motivée et circonstanciée dans laquelle la Belgique continue à plaider pour le maintien de notre statut spécifique, a reçu le soutien plein et entier du Front commun syndical des travailleurs portuaires de Belgique



Marc LORIDAN,
Secrétaire Fédéral
des Ports

Lors de la première journée du congrès, la FGTB avait mis en évidence les activités internationales. Les témoignages de collègues syndicalistes venus du monde entier et la présence d'une importante délégation d'invités étrangers ont montré que pour la FGTB et l'UBT, la solidarité internationale n'est pas un vain mot ni un slogan creux.

L'hommage rendu à la secrétaire générale sortante, Anne Demelenne, fut un moment émouvant. L'UBT a, elle aussi, remercié Anne pour son engagement et pour le courage dont elle a fait preuve dans cette période de congrès difficile. Son successeur, Marc Goblet, n'aura pas la tâche facile pour égaler ses qualités de négociatrice chevronnée et rusée. Sa connaissance des dossiers, son dynamisme, son punch et sa combativité doivent être un exemple pour tous les militants.

Mais avant tout, nous nous souviendrons d'Anne comme d'une personnalité chaleureuse, imprégnée de l'esprit humaniste, une vraie camarade. Au nom de l'UBT, merci Anne!

L'UBT soutient évidemment l'appel lancé par Rudy De Leeuw pour nous mobiliser contre la politique de droite du gouvernement en formation. Une politique que nous prépare un gouvernement des riches et des patrons. Les travailleurs du transport savent d'ailleurs que le ciel s'assombrit au-dessus

de leurs têtes. En effet, l'Europe remet de nouveau en cause le statut des dockers tandis que les fermiers de la société De Lijn savent qu'ils subiront de lourdes économies se chiffrant à 35 millions d'euros. Et ce n'est que le début...



Lauréats du travail – Secteur travailleurs portuaires

L'Institut royal des Élites du Travail organise avec les organisations représentatives des travailleurs et des employeurs une procédure de sélection des Lauréats du Travail - Label: Professionnel, Spécialiste ou Expert. Il s'agit d'une procédure repensée par les professionnels du secteur.

Qu'est-ce qui nouveau?

- Trois catégories propres au secteur du travail portuaire.
- Vous vous inscrivez à la catégorie de votre choix.
- Il s'agit d'une sélection basée sur vos connaissances et votre expérience.
- Et d'une sélection qui tient compte de la profession ou de la fonction que vous exercez.
- Et même si vous êtes déjà Lauréat du Travail dans un autre secteur, vous pouvez vous inscrire quand même sans le moindre problème.

Qui peut s'inscrire?

La procédure est réservée à toutes les personnes occupées dans le secteur du Travail portuaire sans distinction de degré ou de fonction (Consultez le règlement détaillé à l'adresse www.iret-kiae.be).

S'inscrire? Mais pourquoi?

- Parce que vous êtes bon dans votre travail et que vous avez toutes les raisons d'en être fier.
- Parce que votre travail vous offre la possibilité de mettre en valeur vos talents et de démontrer que vous vous investissez totalement dans votre métier.
- Parce que ce titre et ce label constituent un plus pour votre carrière.
- Parce qu'une telle sélection vous offre l'occasion de sortir votre travail de l'ombre et de servir d'exemple pour vos collègues.

Comment s'inscrire?

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription et le règlement détaillé auprès de l'Institut Royal des Élites du Travail – Rue des Poissonniers 13 boîte 11 à 1000 BRUXELLES (fax: 02/514.05.93) ou les télécharger sur www.iret-kiae.be. Vous pouvez ainsi introduire votre dossier en ligne OU l'introduire par l'intermédiaire de notre secrétariat – UBT – Groupe professionnel des Ports – Paardenmarkt 66, 2e étage, 2000 Antwerpen.

S'inscrire quand?

Les candidatures peuvent être introduites jusqu'au 30 novembre 2014 inclus!

La Fédération internationale des travailleurs du transport (ITF) a organisé du 23 au 25 septembre 2014 à Ostende une formation pour les délégués des quatre coins du monde. Cette formation, intitulée «Chaînes d'approvisionnement et organisation», a permis aux délégués d'apprendre comment mieux réussir les actions qu'ils organisent.

Musa HUKA de l'Union des Dockers kenyans, syndicat avec lequel l'UBT organise un projet de coopération, était également présent à la formation.



«Musa Huka de l'Union des Dockers (Kenya) a donné une présentation particulièrement instructive».



«L'UBT a accueilli la formation de l'ITF organisée à Ostende»

> ANVERS

Déménagement temporaire du bureau de l'UBT-FGTB – Groupe professionnel des ports

Suite à des travaux de transformation de notre bureau situé dans la Napelsstraat 40, le bureau de paiement des allocations de chômage des travailleurs portuaires déménagera À PARTIR DU 21 OCTOBRE 2014 à la LONDENSTRAAT 38 (au coin de la Kribbeestraat) et ce pour une durée indéterminée (et pour au moins un an). Les bureaux seront donc fermés à titre exceptionnel le 20 octobre prochain.

Les heures d'ouverture et le numéro de téléphone (03/233.47.94) restent les mêmes, à savoir:

lundi – mardi – jeudi:	8h00 – 12h00 / 12h30 – 16h30.
mercredi:	bureaux fermés / 12h30 – 16h30.
vendredi:	8h00 – 12h00 / bureaux fermés.
Le dernier jour du mois:	7h00 – 12h00 / 12h30 – 16h30.

CONGRÈS STATUTAIRE

La FGTB en congrès

Du premier au 3 octobre, la FGTB a tenu son congrès statutaire. Tous les quatre ans, votre syndicat élit ses représentants et aborde devant des milliers de militants l'actualité sociale, en Belgique, en Europe et dans le monde.

Se former, s'unir, s'organiser

A l'heure de l'économie globale, la solidarité se doit également de l'être. La collaboration avec les travailleurs et syndicats internationaux s'intensifie au même titre que la mobilité des entreprises, travailleurs, flux financiers. Le congrès de la FGTB a axé une partie de ses travaux sur le droit syndical international, évoquant les nombreuses collaborations mises en place à l'étranger. Intervenants au débat: Sharan Burrow (SG de la CSI), John Evans (Secrétaire général du Comité syndical consultatif à l'OCDE), Modeste Ndongala N'sibu (Président de l'UMTC de la République démocratique du Congo), Jean-Claude Mailly (Secrétaire général de Force ouvrière, France), et enfin Rudy De Leeuw, président de la FGTB.

Chacun a insisté sur la nécessité de faire respecter les droits des travailleurs dans le monde. Aux syndicalistes de changer l'orientation de l'économie pour aller vers l'emploi juste, un salaire décent, le respect des droits et une vie décente pour chacun. Lutter contre toute forme d'esclavage, faire entendre le mes-

sage syndical, mobiliser et former des militants, pour contrer les messages d'austérité.

Et comment? En un mot, «*s'organiser*». Ensemble, sur le terrain, dans les instances, les syndicats et leurs militants se doivent d'être unis et organisés pour contrer un système économique implacable, qui, sauf résistance, balaie d'un seul revers de la main les revendications des travailleurs. «*On peut organiser tous les travailleurs*», selon Sharan Burrow, «*nous avons même réussi à formaliser l'emploi des travailleurs domestiques. Quel que soit le secteur, nous avons un impact, et nous faisons peur au FMI. Bien organisés, nous pouvons l'emporter*».

Modeste Ndongala N'Sibu décrit la situation congolaise, où le syndicalisme peine à trouver ses marques, dans un contexte social extrêmement difficile. «*Il est difficile de parler de droits syndicaux dans un pays où règne l'extrême pauvreté. Car au Congo et parmi nos militants, la lutte principale, c'est celle*

pour la survie. Dans ces circonstances, il est difficile d'amener un message syndical. Mais les gens, peu à peu, prennent conscience de la nécessité de s'unir. Notre grand défi est de réunir également les travailleurs de l'économie informelle, qui représentent beaucoup de travailleurs. Si nous ne tenons pas compte de ces gens, de ces jeunes, nous ne valons rien. Il faut les réunir, et ensuite amener leur cas au gouvernement, pour qu'enfin on fasse quelque chose pour eux. Peu à peu, l'on réunit des militants. Comme je l'ai déjà entendu dans les rangs de la FGTB, on rame, on rame, mais on arrivera finalement au port.»

Rudy De Leeuw a d'ailleurs décrit les formations menées dans divers pays d'Afrique, pour former les militants et délégués. Réunis par petits groupes de huit militants, ils sont amenés à ensuite former, chacun, huit militants également. C'est ainsi que, grâce à ce système pyramidal, les syndicalistes africains sont informés et aptes à mener des actions sur le terrain.

Deux actions syndicales internationales en pratique:

Rwanda: Collaboration avec CESTRAR, syndicat rwandais

Le mouvement syndical rwandais est assez jeune, et a été largement mis à mal par les années de guerre dans ce pays. En 1996, il a fallu remettre les syndicats sur pieds, et il a alors été fait appel à la solidarité internationale. La FGTB a répondu présent, et soutient les syndicalistes rwandais. L'action syndicale rwandaise travaille à l'amélioration concrète et quotidienne de la vie, surtout des travailleuses, dont la situation sociale était largement inférieure à celle des hommes. Un reportage vidéo très complet est disponible sur le site <http://www.fgtb.be/>

Bénin:
Le CSA Bénin a travaillé à l'organisation en corporations des travailleurs de l'économie informelle. Peu à peu, des syndicats ont vu le jour dans tous les secteurs de cette économie. La FGTB soutient le CSA pour former les travailleurs à la sécurité, la santé au travail, l'hygiène, pour ainsi éviter la prolifération de maladies et la pollution.

Voir le reportage complet sur <http://www.fgtb.be/>

Plus de photos et d'infos sur le congrès sur www.fgtb.be

La voix du progrès



C'est Sharan Burrow, la Secrétaire générale de la CSI (Confédération syndicale internationale), qui a entamé les travaux et s'est exprimée sur l'importance de représenter la voix de tous les travailleurs, victimes des politiques néolibérales et de l'austérité. «*L'austérité a touché 80% des gens dans le monde et a fait beaucoup de dégâts. Au vu du futur gouvernement, ici en Belgique, vous représentez tous les travailleurs, et cette voix collective sera très importante.*» Du côté de la CSI, on se bat pour changer un monde qui ne favorise que ceux qui sont déjà favorisés. «*Nous sommes la voix du progrès et de l'opposition. Nous voulons que les gouvernements osent contrecarrer le monde financier, qui veut supprimer les syndicats et museler les travailleurs. La recette du FMI, ce n'est pas la nôtre. Le monde veut un autre système économique, équitable pour tous.*» Faire respecter les droits syndicaux, le droit à un salaire décent, lutter contre la pauvreté. Des messages simples et évidents, qui pourtant n'atteignent pas les strates les plus riches de nos sociétés. «*Être la voix du citoyen, c'est faire respecter le droit de grève, les normes sociales. Un salaire minimum suffisant. Nous voulons que partout dans le monde, les travailleurs soient traités différemment. Nous luttons également contre l'esclavage. C'est un modèle qui doit être intégralement exclu de notre société.*»

D'autres priorités enfin, comme la transition indispensable vers une société «*bas-carbone*», et la nécessité de continuer la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Et enfin la lutte pour une société démocratique partout dans le monde. «*Nous sommes témoins de la perte de cette démocratie, partout dans le monde. Le fascisme renaît en Europe, nous devons nous y opposer. Nous devons mettre fin aux massacres qui existent partout, dont à Gaza, et s'opposer à toute forme d'intolérance. Nous sommes la voix de tous les travailleurs.*»

Plus d'Europe sociale

Bernadette Segol, secrétaire générale de la CES, a introduit le débat sur l'importance du travail syndical en Europe. Fustigeant toute forme d'austérité, elle a dénoncé les souffrances imposées aux travailleurs et la pauvreté grandissante. Emplois temporaires imposés, pertes d'emploi massives chez les travailleurs peu qualifiés, fossé de plus en plus profond entre les riches et les pauvres, l'Europe se doit de changer son fusil d'épaule. «*La prospérité de l'Europe reposera sur des travailleurs bien payés, qualifiés, et sur une industrie durable.*»

L'une des plaies de l'Europe est certainement le dumping social. Une situation qui n'est pas du fait des travailleurs. Le chauffeur venu de l'Est envoyé en Belgique pour un salaire de misère et qui passe ses nuits dans son camion n'est certainement pas demandeur de ces conditions de vie. Il est donc indispensable de lutter collectivement contre ces abus. «*Les travailleurs ne sont pas responsables du dumping. Nous devons contrer ensemble cette situation et renforcer l'action syndicale, partout en Europe, et également lutter contre les sentiments xénophobes et l'extrême-droite qui a aujourd'hui une place au parlement.*»

Fiscalité, également, un des chevaux de bataille de la FGTB. «*La fraude, l'évasion fiscale, tout ceci doit cesser. Nous sommes pour la taxe sur les transactions financières et l'augmentation des salaires. Car c'est là le moteur de notre économie.*»



Mais qu'est-ce qu'ils attendent?

Anne Demelenne a évoqué la lutte contre la fraude fiscale, et insisté sur l'urgence d'agir réellement. «*C'est une honte que cette fraude fiscale existe encore. Il faut supprimer les paradis fiscaux en Europe, mais qu'est-ce qu'ils attendent? Il faut une taxe sur les transactions financières, vite! Il faut aussi que la Banque centrale n'ait plus à passer par les banques pour financer les Etats! Banques qui au passage se succrent pour se recapitaliser! Enfin, l'Europe doit arrêter de considérer l'impôt des sociétés comme un moyen d'attirer les entreprises, mais bien comme une source de recettes! Il faut harmoniser l'impôt des sociétés en Europe, avec un minimum de 25%.*»

LA FGTB EN CONGRÈS

Le pouvoir d'achat moteur de l'économie

Les politiques d'austérité n'ont eu pour seul résultat que de réduire le pouvoir d'achat, et par voie de conséquence de comprimer la demande, tuer la croissance, augmenter le chômage, approfondir les inégalités de revenus, et augmenter la pauvreté. Au lieu de nous sortir de la crise, elles n'ont fait que nous y enfoncer.

Pour inverser la tendance, il faut rétablir et augmenter le pouvoir d'achat des ménages.

C'est pourquoi la FGTB a choisi LE POUVOIR D'ACHAT comme fil conducteur de ses revendications. Un pouvoir d'achat à décliner en fonction de sa source:

- l'emploi de qualité - et le salaire qui va avec -, et des revenus de remplacement dignes mais aussi l'emploi durable dans la perspective d'une transition vers une économie bas carbone capable de faire face au défi climatique;

- la redistribution des richesses via une fiscalité juste, une sécurité sociale efficace et des services publics de qualité;

- une pension décente et une existence digne et en bonne santé après la vie active quelles que soient les hypothèses de coût du vieillissement à long terme.

Un bon job, un bon salaire

Pour relancer la machine économique, il faut que les entreprises aient les moyens d'écouler leurs produits et que les services trouvent preneurs. Le chômage, les emplois précaires et les politiques de blocage des salaires, les restrictions budgétaires ont fait baisser le pouvoir d'achat des travailleurs et freiné les investissements publics. Il suffit de voir l'état de nos routes ou les problèmes des transports publics...

Et vu que tous les pays d'Europe mènent les mêmes politiques d'austérité et de modération salariale et que leurs principaux débouchés à l'exportation sont les pays de l'Union européenne, l'avantage compétitif vis-à-vis des autres pays est neutralisé. C'est ce qui explique que les prévisions de croissance restent faibles.

La liberté de négociation salariale

Le seul moyen de sortir d'une spirale déflationniste et de rebooster la croissance est de redonner aux travail-

leurs les moyens de consommer et d'investir notamment dans les biens durables et dans la brique. Il faut donc casser le carcan du blocage salarial et rendre aux travailleurs la liberté de négocier les salaires de manière à redistribuer les gains de productivité.

L'index, tout l'index

Mais cela ne suffit pas. Il faut protéger les salaires contre la hausse des prix en ne touchant pas au système d'indexation automatique ni aux augmentations barémiques.

Supprimer l'écart salarial F/H

et relever le salaire minimum

La baisse du pouvoir d'achat est aussi liée à une précarisation accrue du marché du travail. Ce sont les jeunes et les femmes qui en font surtout les frais. Relever le salaire minimum interprofessionnel et réduire la flexibilité contractuelle est nécessaire pour améliorer le pouvoir d'achat de ces catégories de travailleurs mais il faut aussi combattre l'inégalité salariale entre hommes et femmes (estimée à 21% compte tenu du temps partiel).

La liaison au bien être à 100%

Les revenus de remplacement doivent aussi suivre le mouvement via l'indexation mais aussi la liaison au bien être.

Protéger le consommateur

Enfin, pour éviter les dérapages des prix il faut protéger les consommateurs contre les abus et ententes et contrôler certains prix comme ceux de l'énergie.



Sécurité de l'emploi et du travail

Le salaire à lui seul n'est pas une garantie si on n'a pas la sécurité de l'emploi. Il faut protéger le pouvoir d'achat aussi contre les aléas de l'économie. En amont, il faut prévenir les licenciements collectifs. Les travailleurs doivent disposer des informations leur permettant de réagir à temps.

Protéger l'emploi, c'est aussi protéger les travailleurs des risques du travail: accident, maladie professionnelle, y compris les nouveaux risques liés à l'évolution des conditions de travail et des technologies.

Réduction du temps de travail

Et puis bien sûr la stabilité de l'emploi est un facteur essentiel. Pour la FGTB le contrat à durée indéterminée à temps plein doit être la règle générale. La flexibilité doit rester limitée, objectivement justifiée, négociée, encadrée et combattue si elle est synonyme de précarité.

Et pour le plein emploi, la FGTB remet en avant la revendication de la réduction collective du temps de travail sans perte de salaire et avec embauche compensatoire.

Protéger les demandeurs d'emploi

Pour la FGTB les chômeurs ne sont pas responsables de leur situation.

La FGTB exige la suppression:

- de la dégressivité des allocations de chômage
- de la limitation dans le temps des allocations d'insertion.
- du contrôle de disponibilité

> MOTION

Le travail ne peut nuire à la santé

Les méthodes et modes d'organisation du travail dictées par des logiques financières, liées aux objectifs chiffrés, aux délais serrés et à des modes de production à flux tendus ont un impact dévastateur sur la santé physique et mentale des travailleurs de tous les secteurs. Pour la FGTB, le travail ne peut nuire à la santé des travailleurs et travailleuses.

Face à la dégradation des conditions de travail et la marche arrière législative qui menace (par exemple avec le projet européen RIFIT), le Congrès de la FGTB s'engage à développer une approche offensive et à inscrire la santé et la sécurité au travail comme priorité syndicale absolue au niveau belge, européen et international.





Imposer une véritable politique d'investissements publics et privés

Donner à la population du pouvoir d'achat via l'emploi, via le salaire, via les revenus de remplacement pour redynamiser la demande est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Il ne s'agit pas seulement de consommer. Il faut recréer de l'activité non délocalisable et on sait que pour cela, on ne peut pas compter sur la main invisible du marché. Un redéploiement de l'économie suppose que l'on développe de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux créneaux.

Ce ne sont donc pas les créneaux qui manquent:

- services aux personnes âgées
- services d'accueil
- isolation, énergies renouvelables
- recyclage et gestion des déchets
- mobilité
- etc...

Soutenir le redéploiement industriel.. Nous avons besoin de travail, nous avons besoin d'usines qui génèrent à leur tour des services et ne pas les laisser filer ailleurs. Pour la FGTB, l'industrie doit rester une grande pourvoyeuse d'emplois. **...et s'engager vers une transition juste**

Il faut procéder à un redéploiement industriel dans les créneaux d'avenir qu'offre la transition JUSTE (c'est-à-dire respectueuse de l'emploi, des

droits sociaux et de la qualité de vie des travailleurs) vers une économie bas carbone. Cela suppose que l'on mette le paquet sur l'innovation, la recherche fondamentale et appliquée, sur la formation initiale et continuée.

Une gouvernance européenne au service des gens

L'Europe, la Gouvernance économique, les traités, n'ont jusqu'ici servi qu'à faire payer la crise aux travailleurs via les politiques d'austérité budgétaire, à démanteler des droits sociaux, réduire l'emploi dans les services publics ou les privatiser,

accroître la pression sur les salaires en laissant jouer la concurrence et le dumping salarial.

Nous avons besoin de plus d'Europe mais d'une Europe qui joue le rôle de l'Etat et soit en mesure de réguler les marchés, de reprendre l'initiative économique publique.

La FGTB souscrit au plan d'investissement de la CES « *Une nouvelle voie pour l'Europe* ». Celui-ci propose d'investir 2% du PIB européen, soit 260 milliards d'euros par an durant 10 ans pour créer 11 millions d'emplois avec un financement de la BEI et une Taxe sur les transactions financières.

Lutter contre le dumping social

La législation européenne a favorisé le dumping social. Abus du détachement et de l'intérim, faux indépendants, sociétés boîte-aux-lettres et montages frauduleux font perdre des emplois chez nous tout en réservant aux travailleurs détachés des conditions de travail et de salaire déplorables qui tirent finalement tous les salaires vers le bas. La FGTB exige le respect du principe « *à travail égal, salaire égal* ».

Elle revendique:

- l'instauration dans chaque Etat membre d'un salaire minimum interprofessionnel établi selon des critères communs.

Au niveau européen, la FGTB exige:

- un « *Europol social* »
- une « *Banque carrefour de la sécurité sociale* » au niveau européen.

Bien vieillir ET bien vivre

Le vieillissement est agité comme un épouvantail pour justifier la promotion des systèmes privés par capitalisation et réduire les dépenses de sécurité sociale. Pour la FGTB, le phénomène de vieillissement de la population doit être considéré comme une victoire synonyme d'une meilleure espérance de vie grâce à une amélioration des conditions de travail, des soins de santé et d'hygiène.

Mais à côté du financement des futures pensions, il faut d'urgence relever les petites pensions actuelles. Pour la FGTB, l'augmentation du budget des pensions peut être rencontrée:

- par la création d'emplois de qualité
- par des mesures positives pour encourager et soutenir une activité au long de la carrière, ainsi que des mesures afin d'adapter l'organisation du travail aux travailleurs plus âgés.

Priorité à la pension légale

Les systèmes par répartition sont plus solidaires et plus sûrs que les systèmes par capitalisation. Pour la FGTB, la question des pensions doit donner la priorité à la pension légale qui doit être renforcée.

- taux de 7%.

- réévaluation du plafond de calcul applicable aux travailleurs salariés.
- La pension minimum augmentée progressivement jusqu'au salaire mensuel minimum.
- financement complémentaire:
- augmenter les cotisations sociales,
- instaurer une taxe sur les revenus du capital
- imposer une contribution plus importante des revenus autres que les salaires.
- revoir l'avantage fiscal sur l'épargne-pension privée en même temps que l'amélioration de la pension légale.

Pour la FGTB, le deuxième pilier de pension doit conserver son caractère d'avantage extralégal complémentaire mais les droits acquis doivent

être garantis.

Tenir compte des réalités de la carrière et responsabiliser les employeurs

Pour la FGTB, le débat sur les pensions ne doit pas se limiter uniquement à la fin du parcours mais doit prendre en compte l'ensemble de la carrière. Il faut être attentif aux conditions de travail et de rémunération tout au long de la carrière.

- maintenir les possibilités de départ anticipé pour travail pénible ou carrière longue.
- Opposition à toute tentative de modification des barèmes liés à l'ancienneté.
- Responsabilisation des employeurs qui licencient des + 50 ans.

> MOTION

Meilleures pensions

Les négociations gouvernementales font craindre le pire pour l'avenir des pensions du secteur public, les seules pensions dignes du nom dans notre pays. Pour la FGTB, il n'est pas question de toucher aux pensions des agents de la fonction publique. Il est nécessaire de défendre les pensions des fonctionnaires et d'avancer au niveau de la pension légale des travailleurs du secteur privé. Pour la FGTB, le rapport de la commission d'experts (commissionnés par le gouvernement sortant) ne constitue pas de base de négociation pour une réforme des pensions. En effet, le rapport développe des éléments tels que le système à points tendant à réduire le niveau des pensions, le lien entre la condition de carrière et l'espérance de vie (sans tenir compte de l'espérance de vie en bonne santé), la détérioration importante de la pension des travailleurs à temps partiel, l'instauration d'un premier pilier bis, l'harmonisation vers le bas des pensions du secteur public, ou encore la remise en cause des garanties pour les travailleurs en matière de pensions complémentaires. Autant de pistes qui ne sont pas négociables pour la FGTB.

Redistribution des richesses et solidarité

Le pouvoir d'achat, c'est aussi les revenus qui sont socialisés et redistribués via la sécurité sociale, la fiscalité progressive et les services publics. Depuis une trentaine d'années, on constate que la part des salaires dans le PIB diminué au profit des revenus du capital. Avec la crise, la pauvreté a augmenté et l'écart entre les revenus s'est creusé. La sécurité sociale et le principe d'assurance sont mis à mal à travers les réformes du chômage et des pensions. Pour sortir de la crise et assurer le financement de la sécurité sociale, il faut mieux redistribuer les richesses et renforcer les instruments de solidarité.

Garantir une sécurité sociale fédérale forte

Pour la FGTB, la sécurité sociale est un pilier fondamental de la solidarité, du pouvoir d'achat et un instrument essentiel de redistribution. Elle doit rester fédérale et forte. A ce propos la FGTB condamne les ruptures de solidarité introduites par la 6^e réforme de l'Etat (transfert des compétences en matière de santé et d'allocations familiales) et s'oppose à fortiori à une 7^e réforme.

Il faut pour maintenir une sécurité sociale forte assurer son équilibre financier sur le long terme.

Pour la FGTB il faudra dès lors:

- mettre en place des modalités de financement alternatives qui mettent plus à contribution d'autres revenus que ceux du travail;
- dégager des moyens supplémentaires via un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale;
- mieux encadrer les avantages extra-légaux (non soumis à perception fiscale et/ou à cotisations);
- compenser via un financement public adéquat tous les avantages octroyés aux employeurs via les réductions de cotisations patronales. Ces avantages devront être recyclés, conditionnés et ciblés pour soutenir l'économie réelle et la création d'emplois de qualité.

Taxer mieux de façon juste

Sous l'influence de l'idéologie néolibérale, le caractère redistributif de la fiscalité a été affaibli depuis les années '80. Les revenus de capitaux ont bénéficié d'un régime de faveur. Les réductions d'impôts qui profitent le plus aux hauts revenus et la déglobalisation des revenus ont affaibli le caractère progressif de l'impôt qui aujourd'hui pèse davantage sur les revenus du travail que sur les autres revenus. Une énorme part des revenus échappent complètement à l'impôt (ingénierie fiscale et la fraude).

La FGTB réclame donc une réforme fiscale ambitieuse autour des 3 principes généraux: TRANSPARENCE, GLOBALISATION ET PROGRESSIVITÉ.

- Suppression complète du secret bancaire et instauration d'une véritable TRANSPARENCE FISCALE sur TOUS les revenus (revenus professionnels, revenus du capital, les plus-values, les revenus locatifs, ...);
- le retour à une véritable GLOBALISATION;
- véritable LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE;
- meilleure TAXATION DES REVENUS FINANCIERS en particulier des PLUS-VALUES SUR ACTIONS;
- l'instauration d'une TAXATION SUR LES LOYERS REELS qui ne puisse pas être reportée sur les locataires;
- SELECTIVITE PROGRESSIVE DANS LES DEPENSES FISCALES (incitants fiscaux) sur base d'une évaluation « *cout/bénéfice* », tant à l'impôt des personnes physiques qu'à l'impôt des sociétés;
- le RENFORCEMENT DE LA PROGRESSIVITE par le biais d'une augmentation de la quotité exonérée d'impôt pour les bas et moyens revenus;
- la SUPPRESSION DES INTERETS NOTIONNELS;
- l'instauration d'une ECO-FISCALITE PROGRESSIVE;
- l'instauration d'un IMPOT SUR LES GROSSES FORTUNES.

Au niveau européen

- base taxable commune et d'un taux minimum effectif de l'ISOC;
- Taxation sur les Transactions Financières (TTF);
- coopération entre les Etats dans la lutte contre la fraude et les paradis fiscaux;

Renforcer les services publics

Les services publics sont un outil efficace qu'il faut renforcer:

- rôle considérable dans la création d'emplois de qualité;
- emplois indirects et stimulent l'économie par des grands travaux publics;
- rôle régulateur de l'économie;
- investissements publics dans les infrastructures collectives (crèches, hôpitaux, etc).

LA FGTB EN CONGRÈS



Un vibrant hommage à Anne Demelenne

C'était le dernier congrès FGTB d'Anne Demelenne en tant que Secrétaire générale, vu qu'elle a choisi de ne pas se représenter à ce poste. Ce fut l'occasion de lui rendre un vibrant hommage accompagné d'une standing ovation.



Dans son discours d'adieu, Anne Demelenne a transmis le flambeau à son successeur non sans évoquer les défis qui l'attendent avec un Gouvernement «à droite toute» en formation. «*Notre réaction au niveau syndical sera à la hauteur de leurs attaques, annonce-t-elle mais c'est malheureusement dans cette situation sociale à haut risque que je dois vous quitter bien malgré moi. Ma santé ne me laisse pas le choix de rester en première ligne.*»

«*Avant de redevenir une militante de base*» Anne Demelenne a tenu à remercier toutes celles et ceux qui l'ont soutenue quand elle était syndicaliste de terrain au SETCa de Namur: «*Quelle joie de pouvoir se battre aux côtés des délégués, des affiliés et d'en voir tout de suite les résultats concrets.*»

Remerciements à tous ceux qui ont soutenu, à travers elle, le caractère fédéral de la FGTB «*car on ne peut pas revendiquer une sécurité sociale fédérale forte, des mécanismes de solidarité, des services publics financés par une fiscalité plus juste si on ne se bat pas pour conserver ce caractère fédéral.*»

Gratitude enfin, envers ses collègues du Secrétariat fédéral «*avec qui j'ai partagé tant de dossiers, de discussions, de mises en place de stratégies. Un bel exemple de travail en équipe, de complémentarité, parce qu'exprimer des sensibilités différentes, même si on partage les mêmes valeurs, cela a toujours été possible et voulu par Rudy et moi-même. Opposer, diviser, critiquer est toujours plus facile qu'écouter, rassembler et construire.*». Dont acte.

Motions d'actualité

A côté des résolutions, le congrès de la FGTB a aussi adopté une série de motions d'actualité dont on peut trouver le texte intégral sur notre site www.fgtb.be.

- La fgtb s'oppose à une politique du Gouvernement fédéral pour les patrons et les riches!
- Soutenir l'emploi dans le non marchand
- Défendre les services publics
- Energie: non à la précarisation des consommateurs, oui au renforcement du secteur
- Tendre vers la parité femmes/hommes à la FGTB
- Pour de meilleures pensions
- Le travail ne peut nuire à la santé
- Jeunes
 - contre un enseignement élitaire
 - pour de vraies garanties d'emploi pour les jeunes!
 - pour un meilleur encadrement du travail étudiant
- Solidarité avec les travailleurs migrants et sans papiers
- Palestine: stop au blocage de Gaza!

Le Secrétariat fédéral

Président:	Secrétaire général:	Secrétaires fédéraux:	Secrétaires des Interrégionales:
		Jean-François Tamellini Jean-François Tamellini	Thierry Bodson (IW) Caroline Copers (VLIG) Philippe Van Muylder (IRB)
Rudy De Leeuw	Marc Goblet	Jef Maes Deux Femmes à désigner	

> MARC GOBLET

Une FGTB solide pour une opposition forte

C'est Marc Goblet, 57 ans, Président de la régionale FGTB interprofessionnelle de Liège-Huy-Waremme et de la Centrale générale FGTB Liège-Huy-Waremme, parrainé par les Interrégionales wallonne et Bruxelloise de la FGTB, qui a donc été élu au poste de Secrétaire général de la FGTB. Pour respecter les statuts de la FGTB en ce qui concerne la place des femmes dans l'organisation, le secrétariat fédéral composé de 7 personnes sera élargi à 9 par l'élection prochaine de deux femmes de manière à atteindre le minimum requis d'un tiers de femmes.



Dans son discours d'investiture, Marc Goblet a donné un aperçu de sa ligne politique en ce qui concerne la FGTB et son rôle de contre pouvoir. «Pour les défis d'avenir de la FGTB, notre devoir est de favoriser un dialogue permanent et constructif avec les articulations et les instances pour déterminer quelle structure permettra d'assurer un renforcement de notre présence sur le terrain et d'un rapport de force en notre faveur; représentera au mieux les travailleurs sur le plan individuel et collectif, offrira des services de qualité à nos affiliés.»

Une lutte de longue haleine

«Le gouvernement fédéral en formation à la solde des patrons et des nantis constitue un autre défi pour

justifier une FGTB forte et solidaire qui sera fortement mobilisée pour s'opposer aux graves menaces que de tels projets politiques font peser sur notre société et le monde du travail», annonce Marc Goblet. Mais la stratégie sera pensée aussi sur le plus long terme et ciblée sur un large public: «Pour la FGTB, il est plus que temps de changer de cap et de définir un plan d'action sur le long terme qui intégrera un processus d'information et de sensibilisation de nos militants et des travailleurs. Ce travail de sensibilisation doit également nous permettre de toucher l'opinion publique. Nous devons remettre en avant l'importance des cotisations sociales qui sont en fait un salaire différé et d'une fiscalité juste pour financer des services publics de



> RUDY DE LEEUW RÉÉLU PRÉSIDENT

La FGTB contre Thatcher à la rue de la Loi

Rudy De Leeuw a été réélu à la présidence de la FGTB par acclamation. En conclusion du congrès, le Président de la FGTB a rappelé les défis que devra relever la FGTB et le mouvement syndical en général. Car les droits syndicaux sont loin d'être respectés partout. Or, dit Rudy De Leeuw, «ce n'est que lorsque les droits sociaux et syndicaux sont respectés que l'on peut parler de société libre et démocratique». La FGTB défendra les droits syndicaux chez nous et dans le monde, parce que «le travail n'est pas un simple facteur de production, ni une variable d'ajustement, ni une marchandise. Le travail est un droit de l'Homme!»

Le travail comme valeur, mais aussi la solidarité à travers la sécurité sociale. «Sans une sécurité sociale fédérale forte, dira Rudy De Leeuw, il n'y a pas d'égalité. Les gens sont livrés à leur sort. Il n'y a pas de lien social. Et c'est justement ce que veut la coalition des droites: chacun pour soi. Ainsi toute protestation est étouffée dans l'œuf parce que l'individu seul ne peut rien».

Et de dénoncer une politique qui ne cherche pas à rétablir la santé économique du pays mais «qui n'est animée que par l'esprit de Mme Thatcher». Les progressistes et en particulier les socialistes ont été mis hors jeu par la coalition des droites mais ils sont et restent la seule et véritable alternative, a conclut le Président.

En conclusion de quoi Rudy De Leeuw lance un signal fort: la concentration du 23 octobre était un premier avertissement. Ce n'était que le début de la résistance. La FGTB veillera à ce qu'elle s'étendent au-delà des organisations syndicales: aux étudiants à qui on n'offre d'autre perspective que des études plus chères et de la précarité à la sortie, aux artistes victimes des restrictions sur les budgets culturels, aux familles qui paieront le prix de l'austérité et de la modération salariale, aux pensionnés, etc.

Les progressistes et en particulier les socialistes ont été mis hors jeu par la coalition des droites mais ils sont et restent la seule et véritable alternative, a conclut le Président.

Grangina Schweppes Belgium Genval

Ce mercredi 1er octobre, la direction d'Orangina Schweppes a annoncé son intention de cesser les activités de production sur l'unique site belge, celui de Genval. L'entreprise emploie actuellement 130 travailleurs. La fermeture de la production risque de toucher 28 ouvriers et 12 employés.

La direction justifie sa décision en prétextant une très grosse diminution de la production en raison de la baisse de la demande des formats produits sur le site belge.

Selon la FGTB HORVAL, l'effort pour maintenir l'outil au sein de l'entreprise Orangina Schweppes Belgium n'est pas suffisant.

Les changements d'habitude des consommateurs ne datent pas d'hier et les investissements auraient pu être réalisés petit à petit afin de maintenir l'activité de production sur le site de Genval.

Même si l'entreprise est en décroissance, le bénéfice est toujours là et, avec l'aide de la Région Wallonne, la direction du groupe Suntory Beverage and Food Europe (SBFE) pourrait consentir à accepter de maintenir l'unité de production à Genval moyennant un investissement moindre de leur part.

Nous avons d'ailleurs déjà pris contact avec des personnalités politiques du Brabant-Wallon (Stéphane Crusniere, Anne Lambelin et Dimitri Legasse) en vue d'obtenir des aides diverses et nous rencontrerons prochainement Jean-Claude Marcourt (Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Economie et de l'Industrie) afin de solliciter une aide financière de la Région wallonne. Nous avons également plusieurs pistes de reclassement des travailleurs en interne que nous devons soumettre à la direction dans les prochains jours. La FGTB HORVAL va se battre pour réduire au maximum le licenciement collectif.

Gaëlle CRANENBROUCK
Propagandiste
FGTB HORVAL CMBW



Personne ne fait le choix de vivre dans la pauvreté. Cela vous arrive: à vous ou à vos enfants

Dans notre société actuelle, il n'est pas évident de joindre les deux bouts. Ajoutons-y quelques contretemps et la vie devient encore plus difficile.

On avance l'argument de «*la goutte d'eau dans la mer*» pour ne pas agir.

Depuis plusieurs années, notre section d'Anvers s'engage dans une autre voie, et nous en sommes très fiers.

Le 15 octobre, nous serons de nouveau présents à la Groenplaats à Anvers lors de la journée mondiale de la lutte contre la pauvreté. Ce jour-là, nous attirerons l'attention sur les gens vivant dans la pauvreté car nous nous rendons compte qu'il est important d'essayer de l'éviter.

Notre section mène des actions contre la pauvreté parce qu'il s'agit d'un phénomène social que nous devons combattre ensemble. Cette année, nous attirons l'attention sur les conséquences subies par les fruiticulteurs à cause de la décision de certains pays de ne plus vouloir acheter nos fruits. Si ces entreprises font faillite, nos travailleurs en pâtiront également. Dès lors, nous avons acheté 2000 poires pour les distribuer lors de notre action à la Groenplaats, par solidarité et parce que nous estimons important de lutter de façon transfrontalière contre la pauvreté, et ceci sans oppositions. Si nous agissons tous ensemble, le monde, notre pays et notre ville seraient plus conviviaux.

La FGTB Horval, le syndicat qui regroupe les travailleurs du secteur de l'alimentation, «*de la fourche à la fourchette*», soumet toutes ses décisions à une évaluation par rapport à la pauvreté. Nous nous posons sans cesse la question de savoir si une décision lèsera ou appauvrira nos membres. Et avec succès!



Suivez notre exemple et pensez à votre ami, votre collègue, votre voisin. Avec de petits riens, vous pourrez peut-être réaliser de grandes choses.

Yvan De Jonge
Secrétaire régional
FGTB Horval Anvers

Les travailleurs ne peuvent pas être les dindons de la farce en cas de pannes de courant

La FGTB HORVAL a pris connaissance de l'enquête que le Syndicat Neutre pour Indépendants (SNI) a réalisée parmi ses membres. Il en ressort que sept établissements horeca sur dix fermeront probablement la porte en cas de black-out. Pour la FGTB HORVAL, il n'est pas question que les travailleurs en soient les victimes.

En tant que FGTB HORVAL, nous nous préoccupons des conséquences des éventuelles pannes de courant cet hiver. En effet, bon nombre d'établissements horeca risquent une importante perte de revenus, ce qui peut avoir de grandes

conséquences sur l'emploi direct dans le secteur et pour la survie des entreprises à long terme.

Pour nous, il est exclu que la facture soit imputée aux travailleurs du secteur.

Selon la loi des contrats de travail, un travailleur qui ne peut pas effectuer son travail, pour une cause indépendante de sa volonté, a droit à un salaire journalier garanti. L'objectif de cette disposition légale est de garantir

un salaire aux travailleurs qui ne sont pas en mesure de prêter une journée de travail complète pour cas de force majeure. Il incombe à l'employeur de s'assurer contre de pareils risques.

Pour la FGTB HORVAL, il est clair que cette réglementation s'applique si un établissement horeca ferme sa porte durant un black-out. En effet, la panne de courant est un cas de force majeure qui empêche le travailleur de poursuivre son travail. Si l'employeur

décide de fermer l'établissement horeca pendant ces heures, les travailleurs ont droit au salaire pour les heures durant lesquelles ils n'ont pas pu travailler.

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre section régionale FGTB HORVAL.

> LES EMPLOYEURS VEULENT LE RETOUR DES JOURNALIERS

La résurrection de Charles Woeste

Le 22 septembre dernier, la FGTB semait le trouble en lançant une campagne publicitaire annonçant l'ouverture de One Day Interim, une toute nouvelle agence d'intérim spécialisée dans les contrats journaliers. Il s'agissait bien entendu d'une campagne bidon, d'une mise en scène, d'une manière de sensibiliser au combat que mène la FGTB contre le recours abusif aux contrats journaliers. La semaine dernière, c'était au tour de nos militants de mener des actions locales sur ce même thème, à l'occasion de la campagne annuelle pour les droits des travailleurs intérimaires.

Ces actions ont inspiré à Dominique Meyfroot, secrétaire fédéral et porte-parole de la Coordination Intérim de la FGTB, la lettre ouverte ci-dessous...

C'est par le biais du film Daens de Stijn Coninx que le grand public a découvert, il y a 22 ans de cela, Charles Woeste. Le personnage y est présenté comme le fervent défenseur de l'église et du capitalisme industriel du 19e siècle. Un politicien fermement opposé aux réformes sociales et dont le mépris envers la classe laborieuse était bien connu.

En 2004, il y avait 3.500.000 contrats journaliers, aujourd'hui, il y en a 6.600.000.

Aujourd'hui, nous assistons à la résurrection de cet homme d'état, implacable et conservateur. Charles Woeste est de retour, par les agissements de centaines de patrons. Ceux-ci veulent le retour des journalistes. Comme à l'époque de Woeste, lorsque les recruteurs désignaient chaque matin celui qui pourrait travailler ce jour-là. Exactement ce que veulent nos chers patrons: de la main-d'œuvre pour un jour.

Ils ont déjà fait beaucoup de chemin. C'est ce qui ressort des chiffres de l'ONSS relatifs aux contrats journaliers. En l'espace de dix ans, le nombre de contrats intérimaires en Belgique a augmenté de 3 millions, passant de 7.800.000 à 10.800.000. Au cours de cette même période, le nombre de contrats journaliers a augmenté de 3 millions. Non, ce n'est pas une faute de frappe. La croissance dans le secteur de l'intérim est entièrement imputée aux contrats journaliers. En 2004, il y avait 3.500.000 contrats journaliers, aujourd'hui, il y en a 6.600.000.

Le patron vous achète pour aujourd'hui, et demain, il vous jette.

C'est tout simplement hallucinant. 6 contrats intérimaires sur 10 sont des contrats journaliers.

En moyenne, 28.700 contrats journaliers sont conclus par jour ouvrable. Autant de personnes qui subissent ce traitement déshumanisé, jour après jour.

Déshumanisé parce que ce système ôte toute dignité, toute sécurité et autonomie. Avec les contrats journaliers, les intérimaires ne savent pas aujourd'hui s'ils auront un salaire demain. Ils ne savent pas non plus s'ils auront besoin d'un accueil pour leurs enfants. Organiser les déplacements est tout simplement impossible. Ils ne parviennent pratiquement jamais à obtenir un prêt dans une banque avec pignon sur rue. Ils restent dans l'incertitude quant à leur avenir, pas d'ancienneté, jamais de promotion, ni la moindre reconnaissance ou satisfaction par rapport au travail accompli. En effet, le patron vous achète pour aujourd'hui, et demain, il vous jette.

Les patrons font travailler des gens durant une semaine, un mois et même plus, mais ils fractionnent cette période en contrats journaliers.

Evidemment, les patrons contestent avec force cette vision et insistent sur l'utilité des contrats journaliers. Ils apportent une flexibilité indispensable. Mais la question qu'il faut se poser est combien de patrons ont réellement besoin d'une telle flexibilité? Etant donné que de tels chiffres n'existent pas, essayons de faire une estimation. Supposons qu'ils ont en moyenne besoin d'un travailleur pour un jour, 14 fois par an, voilà qui semble raisonnable. Mais dans ce cas, on arrive à 470.000 patrons. C'est problématique dans la mesure où notre pays compte environ 220.000 patrons et que ceux-ci n'ont pas tous recours à l'intérim, sans parler des contrats journaliers.

L'estimation du nombre de patrons qui aiment tant utiliser les

contrats journaliers ne marche donc pas, mais elle met en évidence le cœur du problème : les milliers d'abus aux contrats journaliers. Les patrons font travailler des gens durant une semaine, un mois et même plus, mais ils fractionnent cette période en contrats journaliers. La totalité du risque lié à l'entrepreneuriat est ainsi complètement reportée sur le dos des intérimaires. Moins de travail demain? Le journalier est simplement éjecté. Sans aucune tracasserie. Et sans frais. Comme au temps de Charles Woeste. Sauf qu'aujourd'hui, cela constitue une faute. Peut-être pas d'un point de vue légal, mais bien d'un point de vue moral.

Pour la FGTB, le contrat journalier est déshumanisant et détestable.

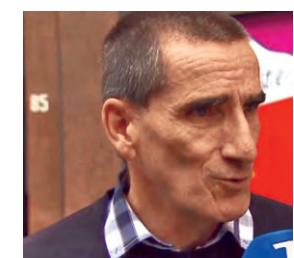
Quant à l'ampleur de cette fraude, il est malgré tout possible d'en faire une estimation correcte. Grâce aux chiffres de Federgon, la fédération patronale des prestataires de ser-



vices RH qui représente l'intérim. Federgon parle dans son rapport annuel de 162 millions d'heures de travail intérimaire en 2013. Si nous convertissons les 6,6 millions de contrats journaliers en 7 heures de travail par jour, nous arrivons à 46 millions d'heures avec des contrats journaliers pour cette même période. En moyenne, un intérimaire sur quatre est donc un travailleur journalier, et ce, sur base de d'une estimation très prudente. Federgon parle pour sa part d'un sur dix. Non pas parce que la fédération calcule mal, elle dispose de suffisamment de personnes compétentes, mais simplement parce qu'elle ferme les yeux sur les abus.

La FGTB considère depuis des années que le système du contrat journalier est déshumanisant et détestable. Entre-temps, un accord est bien intervenu entre les partenaires sociaux au Conseil National du Travail. Celui-ci stipule que les contrats journaliers successifs ne sont permis que si le besoin d'une telle flexibilité peut

être prouvé. Or, c'est l'esprit même de cet accord qui est bafoué. C'est la raison pour laquelle la FGTB œuvre aujourd'hui pour une interdiction totale des contrats journaliers. La semaine du 22 septembre, nous avons voulu éveiller les consciences en inaugurant une agence d'intérim fictive spécialisée dans les contrats journaliers. Du 4 au 10 octobre, les militants de la FGTB ont mené des actions à travers le pays afin de convaincre l'opinion publique que 6.600.000 fois «one day interim», c'est tout simplement inacceptable.



Dominique Meyfroot
Secrétaire syndical fédéral,
Porte-parole FGTB-Intérim



Pouce levé!
CONTRATS FIXES

DITES NON
AUX CONTRATS JOURNALIERS DANS L'INTÉRIM
6-10 OCTOBRE

Semaine du travailleur intérimaire

FGTB
Intérim
Ensemble on est plus fort

> JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Rejoignez-nous le 17 octobre

Nous nous opposons à la pauvreté. Les revenus les plus bas doivent augmenter. C'est dans cette optique qu'une manifestation nationale est organisée le dimanche 12 octobre. Quant à la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, elle aura lieu le jeudi 17 octobre. Syndicats et mouvements associatifs y participent. Vous aussi, rejoignez-nous.



Sur les normes européennes, en Belgique il faudrait bénéficier d'un revenu de 1.000 euros par mois pour pouvoir survivre. Pour une famille, cela représente 2.100 euros. C'est le seuil de pauvreté. Cela signifie que si vous gagnez moins, vous êtes en situation de pauvreté. Et en Belgique, nombreux sont ceux qui se trouvent dans cette situation. Nous parlons de 15 % de la population, soit 1 personne sur 7. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant, il suffit de regarder le niveau du revenu d'intégration pour comprendre. Pour une personne isolée, il s'élève à 817 euros et pour une famille, il s'élève à 1.089 euros.

Le futur gouvernement se fiche de l'Europe

Avant les élections de mai, tous

les partis politiques promettaient d'agir contre cette situation. Mais aujourd'hui, nous avons un gouvernement néolibéral de droite aux manettes, un gouvernement pour les riches et les patrons. Un futur gouvernement qui ne pense qu'à réduire de manière drastique les salaires et les allocations sociales. Les premières victimes, mais aussi les plus durement touchées, seront les personnes aux revenus les plus bas.

Il est aussi frappant de voir à quel point le futur gouvernement de droite entend scrupuleusement respecter les normes et mesures européennes d'austérité. Par contre, dès qu'il s'agit du seuil de pauvreté européen, les nationalistes de la N-VA et leurs larbins libéraux et conservateurs chrétiens s'en fichent complètement.

Haut les bas revenus

Nous disons non! Les mouvements sociaux, les organisations contre la pauvreté et les syndicats mènent actuellement des actions. L'appel est très clair: il faut augmenter les revenus les plus bas.

Nous nous battons ensemble contre la pauvreté. Notre syndicat met spécialement l'accent sur la nécessité de lier toutes les allocations sociales à l'évolution du bien-être. Cette liaison au bien-être, pour laquelle nous recevons une enveloppe tous les deux ans est à présent sur la sellette. La majorité de droite veut affecter cet argent à d'autres dépenses.

Accrochez des draps blancs à vos fenêtres

Vous avez manqué la manifestation nationale du 12 octobre? Ce n'est pas grave, participez à l'action du 17 octobre. Comment? En accrochant des draps blancs à vos fenêtres. C'est le symbole de la lutte contre la pauvreté. D'autant plus que le 17 octobre est la journée mondiale de lutte contre la pauvreté.

Des actions solidaires au Nord et au Sud

En Wallonie, la FGTB organise avec la CSC et le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté des actions tout au long de la journée du 17 octobre,



des rassemblements et des rencontres sont notamment prévus à Namur. Et en soirée, une grande parade solidaire des lanternes. Plus d'informations sur le site: <http://www.rwlp.be/>.

A Bruxelles, le Forum Bruxellois de Lutte contre la pauvreté organise un colloque sur la lutte contre la pauvreté dans la capitale. Plus d'infos sur le site <http://www.fblp.be>. Quant à l'association Brussels

platform armoede, elle remettra le 17 octobre des prix pour les meilleures et pires initiatives en matière de lutte contre la pauvreté. Plus d'infos sur le site <http://brussels-platform-armoede.be>.

En Flandre, divers événements sont organisés autour du 17 octobre. Plus d'informations sur le site www.netwerktegenarmoede.be. Nous comptons sur vous!

Si un saut d'index est indigeste, l'indexation négative des salaires l'est plus encore

Les indexations négatives des salaires ne peuvent plus durer. Il est inconcevable de réduire des salaires parce que des prix diminuent. La Centrale Générale de la FGTB se battra dans ce sens lors des prochaines négociations pour les accords sectoriels.

Une inflation négative a été observée en septembre en Belgique. Cela signifie que le panier des biens et services qui permet de mesurer l'évolution des prix a perdu de sa valeur. Dans certains secteurs, cela a comme conséquence une indexation négative des salaires, ce qui doit cesser au plus vite.

La politique d'austérité asphyxiante à travers laquelle le futur gouvernement espère trouver le salut de tous est déjà totalement absurde, que dire s'il faut en plus appliquer l'indexation négative des salaires?

Les négociateurs de la coalition de droite pensent à un saut d'index. Ils préparent des coupes sombres dans la sécurité sociale, nos services publics, l'enseignement et la culture. Une telle politique est particulièrement dommageable pour notre économie: la confiance dégringole, les dépenses diminuent et l'emploi régresse.

Mais cette spirale infernale est encore aggravée si les salaires subissent une indexation négative. Certes, c'est néfaste pour l'économie. Mais pour les travailleurs, c'est une gifle sans précédent. Leur travail a soudainement moins de valeur parce que nos dirigeants refusent d'investir dans la croissance économique et sociale. Même s'il ne s'agit que de quelques cents, personne ne peut accepter une telle chose.

Dans la plupart des secteurs, on sait depuis longtemps qu'une indexation négative des salaires est absurde et des mécanismes existent pour l'éviter. Voilà qui doit servir de modèle à tous les employeurs. La Centrale Générale de la FGTB estime que les travailleurs ne peuvent en aucun cas subir une perte de salaire, ni en raison d'un saut d'index et encore moins en raison de la déflation. C'est un sujet dont il sera largement question lors des prochaines négociations sectorielles.

> UN ACCORD HISTORIQUE DANS LA CONFECTION La fin des exceptions sur les préavis

Un accord social particulièrement important vient d'être conclu avec les employeurs du secteur de la confection. Cet accord instaure la fin du recours à l'exception temporaire en matière de préavis et d'indemnités de licenciement pourtant encore valables jusqu'à fin 2017. Les travailleurs du secteur de la confection ne seront donc plus discriminés. Notre

syndicat a durement œuvré pour arriver à ce résultat.

Cet accord prévoit aussi l'introduction d'une nouvelle classification de fonctions. Un aboutissement après de nombreuses années de négociations. Nous reviendrons plus longuement sur cet accord historique dans la prochaine édition de Syndicats.

> SECTEUR DE LA COIFFURE, DES SOINS DE BEAUTÉ ET DU FITNESS

Et vous, le travail dominical, vous en pensez quoi?

C'est la question que nous avons posée à nos affiliées et affiliés du secteur de la coiffure, des soins de beauté et du fitness via une enquête réalisée cet été. Même si celle-ci n'a pas de prétention scientifique, elle nous permet malgré tout de dégager des tendances. Ainsi, elle met clairement en évidence que la majorité des travailleurs du secteur sont contre le travail dominical.

Dans le secteur de la coiffure, il est en principe interdit de travailler le dimanche. Mais comme dans d'autres secteurs, il existe un certain nombre d'exceptions qui permettent le travail dominical et les jours fériés, moyennant le paiement d'un supplément de 50 % du salaire brut et des indemnités.

Qui peut travailler le dimanche?

Si le lieu de travail est considéré comme une station balnéaire, thermale ou touristique, le travail est autorisé le week-end entre le 1er mai et le 30 septembre et pendant les vacances de Noël et de Pâques. En dehors de ces périodes, le travail est autorisé pour un maximum treize dimanches par an. Par

exemple lorsqu'il y a un afflux de touristes ou un événement tel qu'un salon, une exposition ou encore une foire annuelles. Signalons encore que dans le secteur du fitness, les règles sont différentes puisque le travail est autorisé les dimanches et les jours fériés. Toutefois, le travailleur a droit à 12 dimanches libres par an.

L'enquête

Ca, c'est la législation, revenons à présent à notre enquête. Elle nous apprend notamment que près de 28 % des personnes qui ont répondu travaillent parfois le dimanche et seulement la moitié reçoit un sur-salaire pour ce travail dominical. Si vous êtes dans ce cas, nous ne pouvons que vous conseiller de vous renseigner auprès de votre

section locale de la Centrale Générale de la FGTB. Autre résultat marquant: plus de 80 % des répondants se déclarent contre le travail dominical. Par contre, si on regarde les réponses données par ceux qui ne travaillent jamais le dimanche, on constate qu'ils sont près de 90 % à être contre le travail le dimanche. Tandis que pour ceux qui travaillent déjà occasionnellement le dimanche, le score est partagé à 50 % en faveur du travail dominical et 50 % contre.

Notre enquête était accompagnée d'un concours. Les gagnantes sont Tatiana Cucinot et Carine Lapauw. Elles remportent chacune un week-end pour deux dans l'un de nos domaines de vacances Floreal.



> LE SETCA AU CONGRÈS DE LA FGTB

«Gardons bien nos objectifs en vue dans les prochaines années»

La situation politique a filtré également au Heysel, où se tenait le congrès de la FGTB. Même s'il s'agit d'un accouchement difficile, les futurs partis gouvernementaux semblent être les garants d'un sérieux virage à droite. Les cadeaux pour les bien lotis, les charges pour les autres. La FGTB ne s'y résignera pas.

Erwin de De Deyn a lui aussi fait passer ce message au congrès en sa qualité de président du SETCA. Entretien à propos de son intervention.

Le Gouvernement a déjà été qualifié de suédois, kamikaze... Est-il déjà possible d'en dire un peu plus sur la politique qu'il mènerait?

Erwin De Deyn: «Quel que soit le nom du futur gouvernement, il est clair qu'il s'agira d'un gouvernement antisocial. Toutes les informations qui percent dépeignent une politique allant radicalement à l'encontre des intérêts des travailleurs, des malades et des allocataires sociaux.»

«Nous avons, ces derniers mois,

trouvé suffisamment d'exemples dans la presse. Il est question d'atteintes à la liberté de négociation avec les pistes du blocage salarial et du saut d'index. Il est question de mesures fiscales injustes et associées comme une augmentation de la TVA, qui touche monsieur et madame Tout-le-monde. Les épaules les plus solides ne seront guère importunées. Ce n'est pas le centre-droit qui se dessine, mais tout bonnement la droite.»

Les employeurs sont dans un fauteuil

EDD: «Si cela dépend du futur gouvernement, assurément. Les mesures sur la table des négociations des potentiels partis gouvernementaux semblent tout droit issues des cahiers de revendica-

tions patronaux. Il suffit de penser à la réduction des cotisations ONSS pour les employeurs, sans garantie d'emploi, à la limitation des moyens pour les soins de santé ou au renforcement des conditions de fin de carrière.»

«Il s'agit d'ailleurs plus que d'un simple gouvernement pro-patronat, cela risque aussi d'être un gouvernement anti-syndicats. Trop de ballons d'essai, visant directement les organisations de travailleurs, ont déjà fuité dans les médias. Pensez aux limitations du droit de grève, ou à des brimades comme l'imposition de la prime syndicale.»

En bref, la FGTB va devoir mener une âpre lutte au cours des prochaines années?

EDD: «Nous le disons aussi depuis des mois comme SETCA: celui qui veut toucher aux droits des travailleurs nous trouvera sur sa route. C'est également un message aux employeurs, qui se tournent aujourd'hui unilatéralement vers le futur gouvernement. Nous ne pouvons toutefois pas agir au

hasard. Les actions doivent être liées à des objectifs clairs. Et en ce qui concerne le SETCA, il ne s'agira pas de modifier seulement quelques points et virgules dans d'éventuelles mesures gouvernementales.»

«Non, notre lutte devra porter sur le changement des rapports de force politiques, et donc sur la déstabilisation du Gouvernement. Il s'agira d'un travail de longue haleine. Je suis moi-même un cycliste passionné. Si vous voulez franchir un col comme le Mont Ventoux, vous ne pouvez certainement pas l'aborder directement sur le grand plateau, vous devez bien doser, évaluer vos forces et accélérer au bon moment. Vous atteindrez ainsi le sommet – c'est toujours l'objectif malgré tout – bien plus rapidement.»

Que faut-il pour y arriver?

EDD: «Étape un: il faut sensibiliser et mobiliser. Nous ne pouvons ignorer le résultat des élections. Une importante partie de la population, également auprès de notre base naturelle, est sensible

au discours de droite. Une bonne communication, avec des exemples concrets, doit permettre de changer la donne. Il faut pour ce faire une saine association de moyens de communication et d'action classiques et modernes.»

Ne risquons-nous pas de tirer sur tout ce qui bouge?

EDD: «Cette démarche doit s'inscrire dans un plan d'action cohérent, supporté par toutes les instances de la FGTB. Il doit pouvoir être activé à tout moment en fonction de la mise en œuvre de l'accord gouvernemental par le Gouvernement. Il faut toutefois éviter à cet égard que nos membres soient démotivés par des actions trop nombreuses et trop dispersées. Nous devons, en outre, tendre également la main à d'autres mouvements sociaux en dehors du syndicat pour qu'ils rejoignent nos actions. Enfin, même si le SETCA croit en la force de la FGTB, un front commun syndical sera plus qu'important ces prochaines années, surtout si l'objectif consiste à déstabiliser le Gouvernement.»

Ouvriers/ Employés: beaucoup de pain sur la planche

Myriam Delmée, Vice-présidente du SETCA, est entre autres revenue dans son intervention sur l'harmonisation des statuts ouvriers/employés. Il est clair qu'on est loin d'en avoir fini avec ce dossier. Ce qui déjà réalisé est fondamentalement déséquilibré.

Myriam Delmée: «Nous avons toujours réclamé une harmonisation à la hausse et que le dossier ne soit pas saucissonné. La loi qui découle du compromis de la ministre n'a en pratique pas rencontré ces revendications.» «Il était légitime que les ouvriers obtiennent enfin ce à quoi ils ont droit, un préavis identique à celui des employés et la suppression du jour de carence. Mais ces avancées ne peuvent représenter un coût pour les travailleurs et pour la collectivité. Les employeurs sont clairement épargnés.» «À côté de cela, il reste beaucoup de pain sur la planche. Voilà un an que la ministre a appelé le groupe des 10 à trancher sur les dossiers encore à discuter. Aucun d'entre eux n'a évolué.

Les employeurs estiment que les compensations qui leurs ont été accordées sont insuffisantes et ne veulent pas avancer sur les autres différences entre ouvriers et employés.»

Quelles sont-elles?

MD: «Il y a la discrimination à l'encontre des employés dans le calcul du pécule de vacances, qui reçoivent 8% en moins de double pécule de vacances que les ouvriers. À supprimer d'urgence, mais évidemment pas au dépend des ouvriers!» «Beaucoup d'autres différences subsistent encore: salaire garanti, paiement des salaires, pensions complémentaires, commissions paritaires, conditions de travail, élections sociales... Ce ne sont pas des points de détail. L'élimination de ces différences prendra des années. Le statut unique n'a toujours pas vu le jour, on continuera encore longtemps de parler d'ouvriers et d'employés.»

Les congressistes ont longuement salué la deuxième partie de votre intervention qui portait sur la place des femmes au sein de la FGTB.

MD: «J'ai l'impression que c'était une prise de conscience. Il y a 10 ans, la FGTB faisait office de précurseur en adoptant la charte sur le gendermainstreaming. De plus, les statuts de la FGTB visent une représentation des femmes de minimum un tiers au sein des instances de la FGTB, avec la parité comme objectif ultime. Dans les faits, on peine à passer de la théorie à la pratique. Le plafond de verre reste une réalité.»

Ce plafond de verre persiste, à l'image de ce qui se passe dans le reste de la société.

MD: «Comme vice-présidente, je m'occupe du commerce, où les femmes sont fortement représentées. C'est donc au quotidien que je me bats pour qu'elles aient leur juste place, des droits suffisants et que certaines mesures ne leur soit pas systématiquement défavorable. Les temps partiels? Majoritairement des femmes. L'écart salarial? En défaveur des femmes! Les pensions les plus basses? Pour les femmes. La FGTB a toujours été à la proie dans la lutte contre ces discriminations. On ne doit donc relâcher la pression, dans aucun des domaines.»

N'est-ce pas aux femmes à prendre la place qui leur revient?

MD: «Ça ne suffit pas. Si la société dans son ensemble, l'institution, et en l'occurrence l'instance, ne prévoit de place pour les femmes, on ne parviendra pas à réaliser la parité. Il faudra compter sur les femmes de la FGTB pour continuer de la revendiquer dans les faits.»

«L'élargissement de la base imposable: un objectif juste»

La lutte que mène la FGTB en faveur d'impôts justes se retrouve aussi dans les résolutions du congrès. L'important est à cet égard d'élargir la base

imposable: d'autres formes de revenus – autres que le travail – doivent également contribuer progressivement. Tout comme c'est le cas pour les revenus du travail. Notre pays impose lourdement ses travailleurs, mais est un paradis fiscal pour les fortunes et les revenus du patrimoine.

La philosophie mise en avant par le congrès de la FGTB est limpide. Actuellement, notre pays applique une imposition progressive sur les revenus qu'une personne tire du travail. Pour la FGTB, il est essentiel que ce raisonnement s'étende à toutes les formes de revenus. Nous pensons à cet égard, par exemple, aux plus-values sur les actions. Jean-Michel Cappoen, secrétaire général du SETCA, est intervenu à ce sujet lors du congrès.

«Il s'agit également, par exemple, des revenus de la location de biens immobiliers. Il faut aussi lutter contre la fraude fiscale. Les portes dérobées permettant l'évasion fiscale des sociétés doivent disparaître. Cela offrirait à la Belgique la possibilité de trouver les recettes fiscales supplémentaires nécessaires. L'élargissement de la base imposable au capital est un objectif juste», poursuit Jean-Michel. Mais il cite aussi immédiatement un danger potentiel: «L'idée ne peut être l'addition pure et simple de toutes les formes de revenus pour les soumettre ensuite à une imposition progressive, car cela signifierait que tous les revenus seraient directement taxés au taux maximum. C'est déjà presque le cas aujourd'hui pour les travailleurs. Une personne gagnant 1664 euros bruts par mois

tombe dans notre pays dans la deuxième tranche d'imposition la plus élevée, à savoir 45%. Toute personne ayant un revenu supérieur à 3049 euros bruts se voit imposée à 50%.» Chaque formation de revenu doit être imposée séparément de façon progressive. Dans son intervention au congrès, Jean-Michel a également insisté sur l'importance d'adapter les tranches d'imposition en cas d'élargissement de la base imposable, si les revenus étaient tout de même globalisés avant la levée d'impôts progressifs. «Idéalement, la prise en compte de toutes les formes de revenus dans la base imposable doit entraîner une diminution de la pression fiscale pour une grande partie des travailleurs. Et il n'est pas question que la pression fiscale augmente pour les travailleurs. Cela signifie donc aussi que les montants des tranches d'impositions actuelles devraient être relevés. Sinon, les travailleurs risquent à nouveau de payer l'addition. Nous devons être attentifs à ce genre de conséquences indésirées. L'idée est de toucher au capital.»

Enfin, Jean-Michel a cité l'importance de la liberté de négociation salariale. «Nous constatons qu'en négociation, nous nous occupons de plus en plus souvent de toutes sortes de formules telles que les CCT 90, les plans cafétéria, etc. C'est une conséquence de la limitation de la liberté de négociation. Il faut la récupérer dans sa totalité.»

Retrouvez les interventions complètes de Erwin De Deyn, Myriam Delmée et Jean-Michel Cappoen au congrès de la FGTB sur www.setca.org

SquaRED #3: Zoom sur votre pension complémentaire d'entreprise



avec beaucoup de jargon et des notions comme «*prestations définies*» et «*rendement garanti*».

Pour vous aider à y voir clair, le SETCa vient de publier un nouveau numéro de *squaRED* sur le sujet.

Nous y répondons à quelques-unes des questions les plus fréquentes que peuvent se poser les cadres par rapport à leur pension complémentaire. À quel capital complémentaire ai-je droit? À quel âge puis-je prendre ma pension complémentaire? Comment suis-je informé des droits que j'ai constitués? L'employeur est-il obligé de m'affilier? L'employeur peut-il modifier unilatéralement mon plan de pension? Et si je change d'emploi? Puis-je utiliser le capital pour acquérir un bien immobilier?

Le *squaRED* se focalise sur les plans d'entreprise, car ce sont les plus pertinents pour les cadres.

Le *squaRED* 'Pensions complémentaires' sera disponible à partir de la 2^e quinzaine d'octobre dans votre section régionale SETCa. Vous pouvez également le télécharger dès à présent sur setca.org > Onglet cadres > Rubrique Publications.

Les pensions belges en quelques chiffres

À l'échelon international, les pensions belges comptent parmi les plus faibles. Au sein des pays de l'OCDE, la Belgique fait partie du groupe de pays avec un ratio de remplacement net inférieur à 60%. Cela signifie qu'après votre départ à la pension, vous conservez moins de 60% de vos anciens revenus. Ce sont particulièrement les salaires les plus élevés qui risquent d'être touchés par une baisse substantielle de leur niveau de vie.

Ce contexte explique pourquoi ces 20 dernières années, le système des pensions complémentaires au niveau des entreprises et des secteurs s'est largement répandu. Au printemps 2014, 50% des travailleurs avaient accès à une pension complémentaire au niveau sectoriel. Si on les combine aux plans d'entreprise, le deuxième pilier des pensions concerne pas moins de 3 travailleurs sur 4. Pour les cadres, ces pensions se jouent surtout au niveau de l'entreprise. Bon nombre de ces engagements de pension sont toutefois peu consistants, surtout au niveau sectoriel: généralement, seul 1% du salaire y est versé à titre de contribution à la pension complémentaire. Lors du départ à la pension, les montants ne sont dès lors pas toujours significatifs.

en bref...

• **Delhaize:** le conseil d'entreprise de fin septembre a apporté des réponses – Après l'action réussie du 26 septembre, la direction de Delhaize s'est enfin, subitement décidée à présenter des chiffres concrets sur la restructuration lors du conseil d'entreprise du 29 septembre. Il en est toutefois ressorti que la direction mise surtout sur des économies aux dépens du personnel, sans avoir de vision d'avenir commerciale. À suivre.

• **Delta Lloyd:** moratoire licenciements et mutations non prolongé – La banque, qui est en vente depuis un an déjà, a refusé la semaine dernière de prolonger le moratoire sur les licenciements et les mutations. Cette interdiction avait été introduite après l'annonce de la mise en vente de l'entreprise. La délégation au sein de l'entreprise craint que ce refus laisse présager une mauvaise nouvelle. Elle fera quoi qu'il en soit tout ce qui est en son pouvoir pour garantir l'emploi du personnel.

• **Banques (CP 310):** possibilité de formation pour 200 jeunes – Début 2014, les syndicats dans le secteur bancaire ont lancé avec les employeurs un plan jeunes pour leur secteur. Les premiers résultats sont encourageants: 1 jeune sur 3 ayant déjà parcouru le trajet de formation cette année est au travail. Au total, quelque 200 jeunes suivent actuellement la formation. Vous avez moins de 26 ans et un emploi dans le monde bancaire vous tente? Visitez dès lors www.planjeunes-secteurbancaire.be.

• **Les sociétés de bourse (CP 309):** possibilités de formation pour groupes à risque – De nombreux secteurs des finances misent sur l'occupation de groupes vulnérables. Il en va de même dans le secteur des sociétés de bourse. Dans celles-ci, le projet «*Startfin*» se focalise spécifiquement sur les travailleurs déjà occupés dans le secteur. C'est votre cas et cela vous intéresse? Surfez dans ce cas sur www.startfin.be.

Bien des salariés ont accès, par le biais de leur entreprise ou de leur secteur, à une pension complémentaire. Ce «deuxième» pilier de pension, qui vient en complément de pension légale, est une composante essentielle du package salarial, particulièrement chez les cadres.

Les pensions complémentaires sont toutefois peu transparentes: on jongle en effet souvent



My union lights me up!

Les syndicats belges des call centers organisent chaque année une campagne de sensibilisation ciblée pour améliorer les conditions de travail dans ce secteur, particulièrement concurrentiel. Du 20 au 25 octobre, c'est au cri de «*My Union lights me up*» que le SETCa et les autres membres belges de UNI réclameront une meilleure représentation syndicale pour tous travailleurs des centres d'appel.

Vous ne les rencontrez jamais puisqu'ils sont à l'autre bout du fil. Pourtant les opérateurs des call centers méritent toute notre attention. Il faut dire que leurs conditions de travail sont particulièrement pénibles. Chaque appel est surveillé, chaque pause strictement minutée, les objectifs de performances doivent être atteints à tout prix. Les plages horaires s'étendent de plus en plus... On assiste également à une concurrence acharnée entre les différents call centers, mais aussi entre les centres d'appel internes des entreprises de services et les prestataires externes. Un seul objectif pour tous : tirer les prix vers le bas pour remporter les marchés. A ce jeu, ce sont toujours les travailleurs qui perdent.

Dans un tel contexte, les syndicats ont du pain sur la planche. C'est pourquoi depuis 2006, UNI Télécoms Global Union (Syndicat mondial des travailleurs des télécoms et des centres d'appel) organise durant le mois d'octobre des actions dans les call centers. Cette année, elle se concentrera sur la semaine du 20 au 25 octobre 2014, et rassemblera à la fois les opérateurs des centres d'appel à proprement parler et ceux des call centers internes à des entreprises d'autres secteurs. Les secteurs financiers

étant également concernés, UNI Finance emboîtera le pas à UNI Telecom et prendra part à l'action.

Un délégué pour éclairer les conditions de travail
Le SETCa, en tant que membre d'UNI Global Union, s'est investi dès l'origine dans ce projet. Les militants du SETCa mènent depuis lors chaque année des actions de sensibilisation et de rencontre des travailleurs. L'édition 2014 de l'action Call Centers met l'accent sur l'importance de la représentation syndicale dans les centre d'appel. Le délégué est le relais du syndicat dans l'entreprise. Il est en première ligne pour s'assurer que les conditions de travail soient décentes pour tous les travailleurs. Et pour être délégué, il faut d'abord commencer par être... membre du syndicat. C'est pourquoi les militants présenteront les bénéfices d'une affiliation au syndicat et la force que l'on donne au délégué en étant membre. Les militants distribueront des tracts et une petite lampe de poche, représentant le travail réalisé par le délégué qui fait la lumière sur des conditions de travail.

Une semaine d'action chargée

Le coup d'envoi de la campagne sera donné le 20 octobre à Bruxelles. Un rassemblement de militants aura lieu devant un call center de la capitale. Si le lieu est tenu secret, il n'a pas été choisi au hasard. L'entreprise dont il est question n'a encore aucune représentation syndicale, en raison notamment de l'abondance des contrats précaires et intérimaires. Toute négociation collective y est donc impossible. Une situation courante dans le secteur et qui illustre parfaitement le thème choisi cette année par UNI pour la campagne. Nous sommes convaincus que cette action fera bouger les choses dans l'entreprise!

Une délégation de UNI sera présente pour l'occasion. Ils réalisentront un documentaire sur notre action, qui reviendra également sur les précédentes éditions des «*Actions Call Centers*». Ce film sera présenté à l'occasion du Congrès mondial de UNI qui se tiendra en décembre, au Cap, en Afrique du Sud. Les syndicats belges y seront donc bien représentés! D'autres actions suivront tout au long de la semaine dans les grandes villes du pays: Charleroi, Liège, Anvers... Vous retrouverez les photos de ces actions sur setca.org.



Les outils de la formation, aussi online

Saviez-vous que sur MySETCa, les militants peuvent désormais retrouver une foule de documents utilisés dans les formations syndicales du SETCa?

Que ce soit pour les formations de base - pour les «*nouveaux*» délégués - ou pour les formations continues - qui s'adressent aux délégués chevronnés - MySETCa rassemblera progressivement l'ensemble des supports de formation ainsi que des liens qui vous permettent d'approfondir l'un ou l'autre sujet plus spécifique.

Ces documents ne remplacent en aucune manière la richesse de la formation syndicale, basée sur l'échange entre participants, les exercices et autres mises en situation. L'objectif est de permettre à nos militants de retrouver, en tous temps et en tous lieux, les outils qu'ils ont pu découvrir en formation et qui peuvent les guider utilement dans le travail de délégué.

La formation syndicale, c'est sur my.setca.org > Onglet «*Boîte à outils*» > Rubrique «*Formation syndicale*»

> ÉDITO

La FGTB sera fortement mobilisée!

La formation du Gouvernement des droites est sur le point d'aboutir et pourrait même avoir abouti à l'heure où vous lirez ces lignes. A l'issue de notre congrès statutaire, nous sommes forcés de constater que le programme politique qui s'annonce est en totale contradiction avec les valeurs et le projet de société portés par la FGTB.

Ce programme de la kamikaze est une véritable déclaration de guerre au monde du travail: atteintes contre le pouvoir d'achat, attaques contre les services publics, le droit de grève, les pensions, les soins de santé et les chômeurs. Flexibilité accrue, détérioration des conditions de travail, prolongation des carrières sans prise en compte de la pénibilité, augmentation de la fiscalité indirecte...

Les résultats d'une telle politique sont connus d'avance: les travailleurs et les allocataires sociaux seront davantage précarisés alors que les mesures véritablement nécessaires pour une fiscalité plus juste, la création d'emplois de qualité et la responsabilisation du monde économique et de la finance ne seront pas envisagées.

Prétexte budgétaire

Même si ce gouvernement se réfugie derrière le carcan budgétaire dans lequel nous a placé l'Europe pour justifier sa politique, on sait que l'austérité n'est qu'un alibi utilisé pour porter atteinte à notre modèle social ! Par le biais de la politique néolibérale qu'elle compte mettre en œuvre et par le travail de destruction de nos fondements sociaux, cette coalition sera donc clairement le porte-parole et le bras armé des nantis et des patrons.

L'objectif du patronat n'est nullement de défendre l'emploi ou

l'économie réelle mais bien d'obtenir de nouveaux priviléges pour leurs dirigeants et leurs actionnaires. Cela n'augure rien de bon pour le respect de la concertation pour les années à venir !

Ils veulent aussi briser notre capacité de mobilisation en attaquant un droit aussi fondamental que le droit de grève.

Face aux graves menaces que de tels projets politiques font peser sur notre société et le monde du travail, la FGTB sera fortement mobilisée !

Changer de cap

Pour la FGTB, il est plus que temps de changer de cap ! Notre Congrès a posé des revendications claires:

- le renforcement du pouvoir d'achat pour tous: stop au gel des salaires, rétablissement de la liberté de négocier, pas de manipulation ou de saut d'index, mise en œuvre intégrale du mécanisme de liaison au bien-être;
- une sécurité sociale fédérale forte avec un financement garanti, des soins de santé accessibles et de qualité et sans atteinte contre nos systèmes de pension, de préensions et les demandeurs

d'emploi;

- des services publics forts et de qualité : mettre fin aux mesures d'économie linéaires et aux atteintes contre le statut, non à l'instauration d'un service minimum;

- la nécessité d'investir durablement dans des emplois de qualité via des investissements publics, le soutien à l'économie réelle et au redéploiement industriel, mettre fin aux cadeaux octroyés sans condition aux patrons;

- la justice fiscale: la garantie de plus de transparence pour une contribution équilibrée de tous les types de revenus, avec un effort particulier des plus grosses fortunes et le renforcement de la progressivité;

- le respect du droit de grève à tous les niveaux et dans tous les secteur !

Ces revendications constituent notre fil rouge pour les années à venir !

Un signal fort

Le Congrès de la FGTB lance un signal fort: en cas d'atteintes à nos fondamentaux, à nos lignes rouges, nous lancerons une mobilisation sociale de grande envergure pour garantir les droits des travailleurs et des allocataires sociaux !

La FGTB prendra toutes les me-

sures nécessaires et décidera d'un plan d'action pour mener un large mouvement d'opposition. Ces actions viseront les politiques antisociales et antisyndicales mais aussi le monde patronal s'il ne respecte pas la concertation sociale et met ainsi en danger la paix sociale.

Ces moyens d'action intègreront aussi un processus d'information et de sensibilisation sur le long terme de nos militants et des travailleurs, mais aussi étudiants, des familles et de tous la classe moyenne qui subiront les mesures de régression sociale. Il est indispensable d'apporter toute la transparence sur les conséquences néfastes des politiques de droite que l'on veut nous imposer de manière à constituer un large front. Nous nous employons dans les semaines et mois à venir à informer largement les travailleurs de l'impact concret de la politique des droites sur leur pouvoir d'achat, leurs droits, leur emploi, leur pension, leur carrière, ...mais aussi sur nos alternatives pour la justice sociale parce qu'il y a bel et bien des alternatives !

**Rudy De Leeuw,
Président**

**Marc Goblet,
Secrétaire général**



Une assurance qui protège ce qui est important pour vous ? Bien sûr qu'elle existe !

Votre conseiller est à votre écoute et vous rend visite à votre meilleure convenance.

Pour prendre rendez-vous avec votre conseiller, appelez le 02/210 95 80 ou surfez sur www.pv.be.

P&V. La preuve qu'on peut faire de l'assurance autrement.

